

CONSEIL DE LA NATION

**Validation de la qualité de membre pour trois nouveaux sénateurs du tiers présidentiel**

P. 24

FFS

**"Notre rencontre avec le Président Tebboune a été franche et responsable"**  
(Premier secrétaire national)

P. 3

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

**Appel à l'ouverture d'archives sur l'utilisation de gaz chimiques par l'armée française (historien)**

P. 4

EXAMEN DU BREVET D'ENSEIGNEMENT MOYEN

## Début des épreuves pour 740.000 candidats

Près de 740.000 candidats se présenteront, à partir d'aujourd'hui, aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) Session juin 2022, répartis sur 2.800 centres d'examen. Les élèves seront examinés, trois jours durant (du 6 au 8 juin), dans neuf (9) matières, en sus de la langue amazighe pour les élèves concernés. Pour la troisième année consécutive, ces épreuves auront lieu dans des circonstances exceptionnelles, marquées par l'adoption du protocole sanitaire et mesures préventives contre la Covid-19. Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed avait assuré que les épreuves du BEM porteront sur "les leçons dispensées en présentiel au niveau des établissements éducatifs", appelant les candidats à ne pas interagir avec ce qui est diffusé sur les réseaux sociaux.

P. 3



HABITAT

**Nouveau décret pour la régularisation des constructions non conformes**

P. 4

INDUSTRIE

**Relance de 25 entreprises industrielles à l'arrêt avant fin 2022 (ministre)**

P. 6

OPEP+

**Les quotas de production pétrolière fixés pour juillet 2022**

P. 7

SANTÉ

CANCER DE LA BOUCHE

**Le thé vert combat les cellules des tumeurs**

Pp 12-13

FOOTBALL

CAN-2023

ALGÉRIE - OUGANDA 2-0

**Les "Verts" retrouvent la confiance et pensent à la Tanzanie**

P. 21



IRAN

**La mairie de Téhéran victime d'une cyberattaque**

P. 17

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

**Le buste de Maurice Audin inauguré à Alger**

P. 2

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

### Le buste de Maurice Audin, militant de la cause algérienne, inauguré à Alger



Le buste de Maurice Audin, militant de la cause algérienne assassiné par l'armée coloniale française, a été inauguré dimanche à la Place Audin à Alger, et ce à la veille de la commémoration du 65ème anniversaire de sa tragique disparition.

L'inauguration s'est déroulée en présence de Pierre Audin, fils de Maurice Audin et le président de l'Association Josette et Maurice Audin, Pierre Mansat, le wali d'Alger, Ahmed Maabed, des autorités locales et militaires et des citoyens.

Le fils du militant de la cause algérienne a exprimé sa "fierté" de se retrouver sur cette place qui porte le nom, de son père, "un partisan de l'indépendance de l'Algérie", a-t-il souligné.

Pour le wali d'Alger, il s'agit d'un jour "important" qui confirme la consécration de "la grandeur et la bravoure de Maurice Audin qui a sacrifié sa vie pour la cause algérienne".

## TRAMWAY D'ALGER

### Reprise sur la ligne Caroubier - Ruisseau



L'Entreprise du métro d'Alger (EMA) a annoncé, dimanche dans un communiqué, la reprise depuis hier samedi, de l'exploitation du Tramway d'Alger sur le tronçon reliant Caroubier à Ruisseau.

A cet effet, la ligne du tramway d'Alger reprend son service "sur toute la ligne", précise la même source.

L'EMA et la société chargée de l'exploitation et de la maintenance des tramways algériens (SETRAM) expliquent que cette reprise intervient suite à la fin des travaux engagés par la circonscription administrative d'Hussein-Dey au niveau de la rue Tripoli.

A rappeler que l'exploitation du Tramway d'Alger sur le tronçon reliant Caroubier à Ruisseau était suspendue depuis jeudi 19 mai dernier, en raison des travaux de démolition d'une bâtisse au niveau de la rue Tripoli, entrepris par la circonscription administrative d'Hussein-Dey. Des bus de substitution de l'ETUSA étaient mis en place durant toute la période de l'arrêt d'exploitation de ce tronçon.

## GHARDAÏA

### Un réseau de faux monnayeur démantelé

Un réseau criminel de faux-monnayeurs composé de six (6) individus a été démantelé par la brigade de recherche et d'investigation (BRI) à Ghardaïa et la saisie d'une somme de 610.000 DA de faux billets de 2.000 DA, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Poursuivis pour "constitution

d'une association de malfaiteurs et falsification de billets de banque de la monnaie nationale, atteinte à l'économie, escroquerie et faux et usage de faux", les six faussaires, âgés entre 24 et 37 ans, ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin d'identifier d'autres complices et d'éventuelles ramifications.



## TOUGGOURT

### Intégration de 170 jeunes en conseillers d'éducation



Pas moins de 170 employés dans la wilaya de Touggourt ont été titularisés en qualité de conseillers d'éducation scolaire dans le palier primaire dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a-t-on appris jeudi des responsables de la Direction locale de l'éducation.

Evoquant les phases de gestion de cette opération de permutation ayant ciblé trois vagues d'employés affiliés au DAIP, le directeur de l'éducation, Zouaoui Mokhtari, a souligné que "l'opération d'insertion au niveau du secteur de l'éducation "avance sensiblement" et, a-t-il précisé, tire à sa fin pour titulariser la Direction locale de l'éducation dans les plus brefs délais.

Président au lycée Abdelkader la cérémonie de remise symbolique des titres d'insertion, le wali de Touggourt, Nacer Sebâa, a indiqué, pour sa part, que le programme de titularisation "devra donner un nouveau souffle et apporter un plus qualitatif à l'encadrement administratif et financier, ainsi qu'un soutien psychopédagogique aux scolarisés".

## ALGER

### Vente de boissons alcoolisées sans autorisation



Les services de la Gendarmerie nationale de Dar El Beida (Alger) ont démantelé un réseau de vente de boissons alcoolisées sans autorisation, a indiqué dimanche un communiqué de ce dispositif de sécurité.

Des mesures légales ont été prises et après obtention d'un mandat de perquisition du Procureur de la République territorialement compétent, une descente a été menée dans l'entrepôt en collaboration avec des membres de la section de sécurité et d'intervention de Bab Ezzouar.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de trois individus et la saisie de 3393 unités de boissons alcoolisées, trois (03) réfrigérateurs et un montant de 600.000 DA, recettes de la vente.

## OUARGLA

### Flagrant délit d'incendie des palmeraies



Deux individus ont été interpellés, samedi, en flagrant délit d'incendier des palmeraies dans la commune d'Aïn Beïda (Ouargla) causant ainsi la perte de plus de 250 palmiers, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

"Les deux concernés qui étaient en possession de tous les moyens pour commettre cet acte criminel, ont été transférés par les services de sécurité pour engager des procédures de enquête et avvertir les services judiciaires compétents", précise la même source.

"Les autorités compétentes tiendront l'opinion publique informée des développements de cette affaire", a-t-on souligné.

## Près de 200 palmiers détruits par les flammes dans la commune d'Aïn Beïda

Près de deux-cents (200) palmiers ont été détruits par deux incendies déclarés simultanément samedi au niveau des palmeraies de la commune d'Aïn Beïda dans la wilaya d'Ouargla, ont indiqué les services de la Protection civile (PC) Le premier incendie a été enregistré au niveau d'une palmeraie située le long de la route nationale (RN-49) causant une perte de plus de 140 palmiers, tandis que le second sinistre s'est déclaré dans une autre palmeraie au village d'AJaja dans la même collectivité, détruisant ainsi près d'une cinquantaine de palmiers, selon la même source.

D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés pour maîtriser les deux incendies, dont une colonne mobile de la Protection civile, constituée de six (6) camions de pompiers et des ambulances, a-t-on précisé Des moyens d'intervention ont été également assurés par l'Armée nationale populaire (ANP), pour venir à bout des flammes dont les circonstances restent inconnues, a-t-on fait savoir.

## CONSTANTINE

### Des voleurs de câbles internet sous les verrous

Les services de la Police judiciaire de la sûreté de daïra d'El Khroub (Sud-Ouest de Constantine) ont démantelé un réseau composé de deux (2) malfaiteurs spécialisés dans le vol de câbles internet, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération a été menée suite au dépôt d'une plainte par un citoyen faisant état du vol de câbles internet dans un quartier de la ville d'El Khroub, a-t-on précisé à la cellule de l'information et de la communication de ce corps de sécurité.

L'intervention rapide des services concernés a permis l'arrestation en flagrant délit les deux individus impliqués dans cette affaire, la saisie de lots de câbles en cuivre et un véhicule servant au transport.

Un dossier juridique a été établi à l'encontre des mis en cause pour "actes de vandalisme de biens de l'Etat", avant leur présentation devant le parquet local concerné, a-t-on souligné.



## EXAMEN DU BEM

# Près de 740.000 candidats

Près de 740.000 candidats se présenteront, à partir d'aujourd'hui, aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) Session juin 2022, répartis sur 2.800 centres d'examen.

Les élèves seront examinés, trois jours durant (du 6 au 8 juin), dans neuf (9) matières, en sus de la langue amazighe pour les élèves concernés. Pour la troisième année consécutive, ces épreuves auront lieu dans des circonstances exceptionnelles, marquées par l'adoption du protocole sanitaire et mesures préventives contre la Covid-19.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed avait assuré que les épreuves du BEM porteront sur "les leçons dispensées en présentiel au niveau des établissements éducatifs", appelant les candidats à ne pas interagir avec ce qui est diffusé sur les réseaux sociaux. Il a en outre souligné que le ministre "veille à l'application rigoureuse de la loi contre les diffuseurs de faux sujets à travers les réseaux sociaux", estimant que ce phénomène nocif "est susceptible de perturber les candidats, voire les épuiser sur le plan psychophysique". A cette occasion, le ministre a exhorté les parents d'élèves à "donner des conseils et orientations à leurs enfants pour les inciter à réviser et à passer leurs examens dans le calme et la sérénité". En ce qui concerne les

horaires des épreuves, les centres d'examens seront ouverts à 7h30 pour permettre aux candidats de présenter la carte d'identité nationale et la convocation. Les téléphones portables seront également interdits à l'entrée. Lors d'une conférence nationale par visioconférence, le ministre a appelé à la "discipline et au respect de l'heure d'ouverture officielle des centres d'examen par les encadreurs et les candidats aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat. M. Belabed a affirmé qu'il "veillera personnellement" sur le déroulement de ces deux examens, dès la réception et la sécurisation des sujets au niveau des centres d'examen, mettant en avant les nouvelles mesures prises par l'Etat pour la lutte contre la fraude et l'intensification des efforts pour préserver la crédibilité des examens".

Il insisté sur l'impératif "d'assurer un climat propice aux candidats parmi les personnes aux besoins spécifiques et à ceux qui se trouvent dans des établissements hospitaliers ou dans des centres de réadaptation, tout en observant le protocole sanitaire

en vigueur". Pour rappel, le ministère de la Justice a adressé, jeudi dernier, une note de service aux procureurs généraux près des cours de justice afin de procéder à l'installation d'une cellule de veille et de suivi au niveau de chaque cour, à l'effet de prendre les mesures nécessaires à la prévention et à la lutte contre la fraude et les fuites des sujets d'examens, notamment à travers le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC)".



### Plus de 4500 détenus à l'examen du BEM (Justice)

Un total de 4520 détenus passeront à partir de lundi, les épreuves de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) Session 2022, au niveau de 47 établissements pénitentiaires, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de la Justice. Le coup d'envoi officiel de l'examen sera donné par le Directeur général (DG) de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zerh, à 8h00 depuis l'établissement de rééducation et de réadaptation de Béjaïa, dans le cadre de la convention signée par le ministère de la Justice, représenté par la DG de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, et le ministère de l'Éducation nationale, représenté par l'Office national des examens et concours (Onec), note la même source. Les statistiques du ministère de la Justice ont fait état de 4520 détenus inscrits à l'examen du BEM, au titre de l'année scolaire en cours dont 74 filles, lesquels passeront les épreuves dans 47 établissements pénitentiaires de déroulement supervisés par l'Onec. Les chiffres de la tutelle font ressortir, par ailleurs, 28.884 prisonniers scolarisés à distance au niveau national au titre de l'année 2021/2022, 6399 autres inscrits aux cours d'alphabétisation et 41 dans l'enseignement supérieur dans le cadre du régime de semi-liberté. Un régime qui, rappelle la tutelle, autorise les détenus universitaires de joindre les bancs de l'université le matin, sans surveillance, et de rentrer le soir, suivant l'horaire fixé par l'université. Le nombre total des détenus scolarisés, tous paliers confondus, est de l'ordre de 35.324 incarcérés, contre 44.409 inscrits en formation professionnelle et 1567 autres en formation artisanale.

### Plus de 1000 élèves en situation de handicap candidats aux examens du BEM du baccalauréat (M<sup>me</sup> Krikou)

Plus de 1.000 élèves en situation de handicap sont candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat (session juin 2022), a fait savoir, samedi à Alger, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à l'école des jeunes sourds-muets de Rouiba, Mme Krikou, accompagnée du ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim

Belabed, a indiqué qu'un total de 1096 élèves en situation de handicap sont candidats pour passer les examens de fin d'année, dont 635 candidats pour le BEM et 461 autres pour le baccalauréat. Le secteur de la Solidarité nationale prend en charge les élèves aux besoins spécifiques dans 238 établissements d'éducation et d'enseignement spécialisés et 15 annexes, a précisé Mme Krikou. Elle a estimé que cette visite sur le terrain est une occasion de s'enquérir

des préparatifs destinés aux élèves en situation de handicap candidats à ces examens, notamment en termes de cours de révision encadrés par des professeurs, ainsi que par des psychologues du secteur. Dans le même contexte, le ministre a mis en avant l'importance de l'accompagnement socio-psychologique de cette catégorie, un accompagnement, a-t-elle dit, nécessaire pour la réussite de ces élèves. Mme Krikou a mis l'accent, par la même occasion,

sur les efforts fournis par son secteur en matière de prise en charge éducative, psychologique et sociale afin d'obtenir des "résultats positifs" aux examens de cette année. De son côté, M. Belabed a affirmé que l'Etat accordait "une extrême importance" à la prise en charge de cette catégorie et consenti pour ce faire "de grands efforts" à tous les niveaux, avant de saluer la qualité de "prise en charge et des préparatifs" à l'école des jeunes sourds-muets de Rouiba.

### FFS "Notre rencontre avec le Président Tebboune a été franche et responsable" (Premier secrétaire national)

Le premier Secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche a déclaré, samedi à Alger, que la rencontre qui a réuni, jeudi dernier, la délégation de son parti avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait été "franche et responsable". Les discussions avec le Président Abdelmadjid Tebboune ont été "franches et responsables concernant les questions nationales, le contexte régional et international ainsi que les enjeux auxquels le pays est confronté", a indiqué M. Aouchiche lors d'une conférence de presse animée au siège du parti. "Le dialogue et le consensus sont les éléments fondamentaux de la philosophie de notre formation poli-

tique qui a toujours manifesté sa sincère volonté de dialogue", a-t-il dit. Le parti du FFS "a mis l'accent, lors de cette rencontre, sur la nécessité de redonner confiance au citoyen", appelant à ouvrir un "dialogue inclusif, étant l'unique moyen pour mettre en place un front national fort à même de conforter la cohésion sociale et de renforcer l'unité nationale", a indiqué M. Aouchiche. Le parti a "réitéré son attachement au caractère social de l'Etat", et appelé à poursuivre "les mesures pour maintenir le pouvoir d'achat et les postes d'emplois" et à formuler un "modèle économique consensuel" à même de garantir l'"autosuffisance" dans le domaine alimentaire, a ajouté M. Aouchiche.

### SOCIÉTÉ CIVILE Sa contribution à l'édification de l'Algérie nouvelle mise en avant (ONSC)

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Abderrahmane Hamzaoui a mis en avant, samedi à Alger, l'importance de la contribution de la société civile au "processus du développement national inclusif et à l'édification de l'Algérie nouvelle à laquelle aspire tout un chacun".

Supervisant les travaux de la 2e session du Conseil national de l'Observatoire, M. Hamzaoui a affirmé que la société civile était "une véritable force, eu égard au rôle essentiel qu'elle peut jouer et à son implication dans diverses questions servant aussi bien le citoyen que le pays".

Dans ce contexte, il a passé en revue "le grand rôle" accompli par la société civile, en sa qualité de "force de proposition", sur la scène nationale pour réaliser "les réformes inclusives qu'a connues l'Al-

gérie dans divers domaines cette dernière période", évoquant son rôle dans "la consécration des principes de la véritable démocratie et sa contribution à la réussite des différentes échéances électorales organisées par le pays".

Il a qualifié, à ce propos, la société civile de "soupape de sécurité face à tous ceux qui tentent de déstabiliser l'Algérie et d'entamer son unité nationale".

Plus explicite, M. Hamzaoui a abordé "les profondes réformes" opérées dans le pays à l'instar de "l'amendement de la Constitution et la consécration de la position de la société civile à travers la mise en place de l'ONSC, à l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". La société civile "exprime la véritable volonté populaire et demeurera un défenseur de tous les acquis et un conser-

vateur de l'identité et les constantes du peuple, mais également de l'unité nationale et de la stabilité du pays", a-t-il soutenu.

Par ailleurs, M. Hamzaoui a invité la société civile à "participer en force" à la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale et à "s'engager pleinement dans cette démarche pour affirmer que la société civile reste attachée aux principes de la guerre de libération, de sa glorieuse histoire et des sacrifices des chouchada et moudjahidine".

A ce propos, il a annoncé le lancement "prochain" d'une plateforme numérique interactive au profit des associations, laquelle servira de "canal de communication et de cadre d'échange de vues et d'idées sur divers thèmes et questions liés au développement national".

### ACADÉMIE ALGÉRIENNE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES Tenue de la première session ordinaire

L'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST) a tenu, samedi à Alger, sa première session ordinaire après la promulgation de la loi 22-02 fixant son organisation, sa composition, son fonctionnement et ses missions. La vice-présidente de l'Académie, Pr Samia Benabbes a affirmé à l'APS que la loi 22-02 du 25 avril 2022 fixant l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions de l'Académie "constitue un pas positif et un jalon fondamental pour faire sortir l'Académie de son inertie". Elle a souligné que l'Académie tenait sa première

session ordinaire après la promulgation de cette loi, qui constitue "une opportunité pour exploiter les points positifs et remédier aux lacunes à travers l'élaboration du règlement intérieur de l'Académie au mieux de son intérêt suprême".

Le règlement intérieur qui est en cours d'élaboration, "englobera toutes les activités liées à l'Académie, y compris l'organigramme et l'adoption du budget 2023 après la mise en place d'un programme d'action, ainsi que la réélection du président de l'Académie et de ses vice-présidents et des chefs de dé-

partements et ensuite le Conseil scientifique de l'Académie à travers lequel il sera procédé à l'élaboration d'une feuille de route de l'Académie", a-t-elle précisé.

Les travaux de cette session de deux jours, verront "la présentation du projet du site électronique de l'Académie pour enrichissement et l'examen de la méthodologie d'élaboration du règlement intérieur de l'Académie et de la formation des groupes de travail à cet effet, la présentation des résultats des groupes de travail pour débat et des recommandations de la séance plénière afin

de finaliser le projet de règlement intérieur", a ajouté Mme Benabbes. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait insisté sur "l'institution d'un règlement intérieur qui soit à la hauteur de la place de l'Académie en tant que plus haute instance scientifique" du pays. Composée de 46 membres fondateurs dont 43 ayant pris part à cette session, en attendant l'adhésion des membres affiliés pour atteindre 200 membres, l'AAST se veut une instance d'expertise, de consultation et de complémentarité pour tout organisme public ou privé.

## HABITAT

## Nouveau décret pour la régularisation des constructions non conformes

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué jeudi à Alger que les citoyens pourraient désormais régulariser leurs constructions non conformes au permis de construire délivré, et ce, en vertu du décret exécutif 22-55.

Lors d'une séance de questions orales au Conseil de la nation, conduite par le président de l'institution parlementaire, M.

Salah Goudjil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M.

Belaribi a précisé que la promulgation du décret exécutif 22-55 s'inscrivait dans le cadre des engagements du gouvernement pour la prise en charge des constructions non conformes au permis de construire délivré et de l'application de l'article 151 de la loi de finances 2022.

Le décret exécutif 22-55 du 02 février 2022 fixant les conditions de régularisation des constructions non conformes au permis de construire, publié au Journal officiel, repose sur quatre (4) principes fondamentaux.

Il s'agit du respect des règles générales de l'urbanisme, soit les règles juridiques et réglementaires qui régissent le voisinage, notamment en matière de mitoyenneté, d'alignement, d'ouvertures sur façades, d'emprise au sol et de gabarit.

Il s'agit également du respect des règles de la construction en matière de stabilité et de sécurité de l'ouvrage contre tout type de risque prévisible, notamment dans les zones sismiques, et du respect des délais de réalisation des travaux fixés en vertu du permis de construire modificatif à titre de régularisation.

Le décret prévoit le paiement d'une amende calculée sur la base d'un pourcentage variant entre 10 et 25 % de la valeur des parties rajoutées ou modifiées de la construction, objet de l'infraction.

Le taux maximum a été réduit à 20 % pour alléger la charge sur les citoyens.

Le montant de l'amende pour les logements ruraux réalisés dans les lotissements sociaux (Sud et Hauts plateaux), aidés par l'Etat a été fixé à 10 % et à 15% pour les habitations individuelles et logements collectifs.

Le taux de l'amende est appliqué sur la partie modifiée ou ajoutée seulement et non la totalité de la superficie du logement, a indiqué le ministre.

A titre d'exemple, la valeur de l'amende sur les parties ajoutées hors permis de construire dans les constructions rurales et les lotissements sociaux a été fixée à 5,000 dinars/m<sup>2</sup>.

Il n'est pas possible de régulariser la situation d'un permis de construire d'une construction non conforme aux normes de l'organisme national du contrôle technique de la construction (CTC), a précisé le ministre, ajoutant que tout dossier ne comportant pas le document d'approbation de l'organisme sera rejeté. Le 18 mars dernier, une circulaire ministérielle a été envoyée aux walis pour leur expliquer la mise en application de ce décret exécutif et les exhorter à prendre les mesures nécessaires à l'entame des procédures de mise en œuvre immédiate et à procéder, dans les plus brefs délais, à l'installation des commissions, tel que fixé dans les articles 5 et 6 du décret.

Des instructions avaient été données aux directions de l'urbanisme et de la construction pour animer des journées d'études et des émissions radiophoniques en mai dernier pour expliquer toutes les mesures contenues dans le décret.

Répondant à une question sur l'attribution des logements dans la daïra de Boutlellis (Oran) qui enregistre un manque en matière d'équipements publics, le ministre a fait savoir que le pôle urbain de Messerghine avait bénéficié déjà de dix (10) écoles primaires, dont sept (7) écoles parachevées et deux (2) autres en cours de réalisation avec un taux d'avancement de 15% et 4%, outre un établissement scolaire en cours d'études. Le même pôle urbain, ajoute le ministre, a bénéficié de cinq (5) collèges (CEM) dont un (1) prêt à entrer en service pour la prochaine rentrée scolaire. Il a fait état dans ce sillage d'un autre CEM en cours de réalisation dont les travaux d'avancement sont à 15%, un CEM qui ouvrira ses portes en septembre prochain et deux autres en phase d'études.

M. Belaribi a rappelé aussi la construction de trois (3) lycées dont deux en cours de réalisation, outre deux mosquées mises en exploitation, une polyclinique (60%) et un siège de la Sûreté urbaine (35%) qui sera finalisé avant la fin de l'année.

Une deuxième polyclinique et un autre siège de la Sûreté nationale seront réalisés en attente de l'approbation du ministère des Finances.

Dans le cadre de la loi de Finances 2022, le pôle urbain Ahmed Zabana (Messerghine) a été doté d'une école primaire, un siège de sûreté urbaine (en cours d'études), a ajouté le ministre, affirmant que les travaux d'aménagement urbain seront achevés dans les prochains jours.

## HISTOIRE

## Guerre des grottes: Appel à l'ouverture d'archives sur l'utilisation de gaz chimiques par l'armée française (historien)

L'historien Français, Christophe Lafaye, a réitéré samedi à Alger, la nécessité d'"ouvrir les archives" pour faire la lumière sur "la guerre des grottes" qu'a menée la France coloniale "dans le silence" contre les Algériens durant la Guerre de libération.

Invité du Forum El Moudjahid, le spécialiste de l'histoire contemporaine a estimé que les Algériens morts asphyxiés dans des grottes par des gaz toxiques sont "rarement identifiés", ce qui nécessite l'ouverture des archives pour l'identification de ces sites qui servaient de refuge pendant la Guerre de libération.

"Des milliers de sites contenant des corps portés disparus pourraient faire l'objet d'une investigation pour leur identification", a-t-il relevé d'où "la nécessité

de retrouver les cartes permettant l'exploitation de ces sites", a-t-il ajouté. A partir de 1956, l'armée française a mené en Algérie "une guerre souterraine" en utilisant des gaz toxiques dans ces grottes transformées notamment en des lieux de combats, d'infirmerie pour les Moudjahidine, mais aussi des refuges pour la population. En avril dernier, des personnalités françaises dont des historiens, ont lancé un appel aux autorités de leur pays pour que les archives sur le

recours aux armes chimiques par l'armée française dans des grottes en Algérie soient ouvertes et consultables. De son côté, l'ancien membre du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Dahou Ould Kablia, a estimé qu'en dépit des efforts consentis jusque là, le travail de mémoire lui reste beaucoup de choses pour arriver à la vérité", ajoutant que "toutes les souffrances qu'a endurées le peuple sont encore vivantes dans nos chairs".

## GENDARMERIE NATIONALE

## 102 officiers prêtent serment en qualité d'officiers de Police judiciaire

Cent deux (102) officiers de la Gendarmerie nationale (GN) ont prêté serment, samedi à la Cour d'Alger, en qualité d'officiers de Police judiciaire, indique un communiqué de ce corps de sécurité. "La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence de cadres supérieurs du Commandement de la Gendarmerie nationale et de la Justice, conformément à l'article 20 du décret 73-108

du 06 juin 1973", précise la même source, ajoutant que ces officiers "ayant rempli toutes les conditions juridiques exigées, ont obtenu le titre d'officier de Police judiciaire en application de l'article 12 du Code de procédure pénale, qui fait d'eux des auxiliaires de Justice exerçant sous sa bannière". Le serment prêté constitue "un gage d'honneur et un fondement de l'éthique professionnelle

de la GN", mais également "une reconnaissance et une admission officielle des officiers de la GN, leur permettant de s'acquitter de leurs missions et prérogatives en qualité d'officiers de Police judiciaire, conformément à l'article 15 du Code de procédure pénale". C'est également un engagement de fidélité aux principes de la glorieuse Révolution de Novembre, de respect des lois et réglemen-

tations, de confidentialité et de protection du pays.

Pour le gendarme, le serment est aussi un engagement de veiller à la préservation des intérêts suprêmes de la nation en toutes circonstances. Les postes seront affectés à leurs nouveaux postes de travail pour consolider les unités de la Gendarmerie nationale sur tout le territoire national, a conclu le communiqué.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

## Des mécanismes de travail adaptés aux nouvelles orientations socio-économiques (Merabi)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé, samedi à Alger, l'engagement de son secteur à adopter des mécanismes de travail conformes aux nouvelles orientations socio-économiques de l'Algérie.

Président l'ouverture du Salon national de la formation et de l'enseignement professionnels, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, le ministre a précisé que son secteur est engagé à adopter des mécanismes de travail conformes aux règles de la compétitivité économique et aux mutations technique et technologique que connaît l'Algérie.

M. Merabi a rappelé que cette manifestation intervient dans le cadre de "la mise en œuvre du programme établi dans le domaine du partenariat avec le secteur économique, en vue d'harmoniser le système de formation et de l'adapter aux transitions que connaît l'Algérie, de contribuer à la création de nouvelles opportunités d'emploi et d'accélérer la dynamique de mise en place d'un tissu de micro-entreprises".

Dans le même contexte, le ministre a

réitéré "la grande importance que l'Etat accorde à faire de la formation professionnelle un moyen de promouvoir les opportunités d'emploi des jeunes et de relancer l'économie nationale en répondant aux exigences du marché du travail par la fourniture d'une main-d'œuvre qualifiée".

"L'orientation vers la formation est "un investissement pérenne pour former la ressource humaine, qui nécessite l'accompagnement de tous les principaux acteurs, à savoir les entreprises économiques, les agences de soutien et les partenaires sociaux", a-t-il ajouté.

Le Salon national de la formation et de l'enseignement professionnels (4-6 juin) qui connaît la participation de 100 exposants, vise à "valoriser les efforts consentis dans les établissements de formation, notamment en matière de cristallisation d'idées et de projets novateurs, et à assurer l'accompagnement des diplômés du secteur par les entreprises économiques", a précisé le ministre.

M. Merabi a également appelé les entreprises nationales publiques et pri-

voies à "accorder l'attention nécessaire aux diplômés du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels afin de fournir des emplois à cette catégorie, assurer l'intégration des efforts visant à éliminer le spectre du chômage et à réaliser le développement économique garanti par le programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ou tre la concrétisation de l'objectif de l'accès aux marchés étrangers régionaux, voire mondiaux".

Rehaussé de la présence de plusieurs membres du gouvernement lors de son ouverture, le Salon accueille des expositions de produits de diverses spécialités, pour ne citer que la technologie, l'agriculture, le BTP, la chimie industrielle, la mécanique, l'agroalimentaire, l'eau et l'environnement, la mécanique des moteurs et des machines, l'aquaculture et les technologies de l'audiovisuel.

Le programme du salon comportera, par ailleurs, des conférences thématiques portant sur les énergies renouvelables, le numérique, les métiers agricoles et le développement de la formation professionnelle.

## EAUX

## Etude pour étendre l'activité de SEAL à d'autres wilayas (ministre)

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni a fait état, jeudi à Blida, d'une étude en cours sur la possibilité d'étendre, à l'avenir, l'activité de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAL) liée à la gestion de l'eau potable dans la capitale et Tipasa pour inclure d'autres wilayas.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail et d'inspection effectuée à Blida, M. Hasni a affirmé que son secteur procédait à une étude pour étendre, à l'avenir, l'activité de SEAL, filiale de l'Algérienne des eaux (ADE) qui assure la gestion de la distri-

bution de l'eau potable au niveau d'Alger et de Tipasa, "à d'autres wilayas à l'ouest telles que Blida, Ain Defla et Médéa".

Le déficit qu'enregistre actuellement l'ADE en matière de gestion de l'eau potable au niveau de certaines wilayas est lié au volet structurel notamment le système tarifaire qui est le même depuis 1985, a expliqué le ministre. Evoquant la stratégie de son secteur pour assurer l'eau potable au citoyen dans l'ensemble des wilayas du pays pendant la saison estivale, M. Hasni a rappelé "les mesures prises au préalable pour garantir l'approvisionnement des citoyens en eau potable", assurant que "le volume des

eaux mobilisées sera revu à la hausse". Le taux de remplissage des barrages (44%) et l'activité des 11 stations de dessalement au niveau national ont permis de créer un équilibre entre les wilayas, a-t-il fait constater, ajoutant que cela "est à même d'améliorer l'opération d'approvisionnement en eau potable par rapport à l'année dernière".

Dans ce sillage, le ministre a rappelé que "la wilaya Oran où le niveau des barrages a considérablement baissé l'été dernier, a pu assurer l'approvisionnement en eau potable à ses citoyens grâce à sept (7) stations de dessalement".



## DJELFA Des hangars affectés à la collecte des céréales à Ain Ouessara

Des hangars d'une capacité globale de 20.000 quintaux (qx) ont été affectés, par les autorités locales de Djelfa, pour la collecte des céréales, à Ain Ouessara, au Nord de la wilaya, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Ces hangars, relevant de l'entreprise des industries électroniques, sise dans la zone industrielle d'Ain Ouessara (10 km au Nord de Djelfa), visent à faciliter l'opération de collecte des céréales, tout en réduisant les déplacements des agriculteurs activant dans les communes de la partie Nord de la wilaya, dont Hed Shari, Bouirette Lahdab, Benhar, Guernini, Sidi Laadjal, et Lekhmis, a-t-on ajouté de même source.

Le wali de Djelfa, Ammar Ali Bensaad a effectué récemment une visite d'inspection de ces hangars, au titre du suivi de la campagne moisson-battage 2021/2022.

Sur place, il a souligné la nécessité du "bon déroulement de l'opération de collecte, en vue d'accompa-



gner les agriculteurs dans la livraison régulière de leurs produits, et de réduire les difficultés de transport et la hausse des frais", a-t-il observé. De leur côté, les agriculteurs ont salué la

prise de cette mesure, à l'entame d'une campagne qui s'annonce "prometteuse", ont-ils estimé, citant pour preuve la réalisation de moyennes de rendement de plus de 40 à 50 qx/ha, au

niveau des superficies céréalières irriguées.

A noter que la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Djelfa est dotée d'une capacité de stockage de plus de 150.000 qx de céréales, selon ses responsables qui ont affirmés la mobilisation de tous les moyens pour la collecte des céréales.

La DSA de Djelfa table, cette année, sur une production prévisionnelle de plus de 850.000 qx de céréales (toute variété confondue), à la faveur des précipitations pluviales importantes du printemps dernier, mais aussi de l'extension des superficies irriguées qui ont dépassé les 25.000 ha, durant la présente campagne, contre pas plus de 18.000 ha, ces deux dernières années.

## MILIANA (AÏN DEFLA) Grande affluence lors de "la fête des cerises"

La ville de Miliana a abrité jeudi en fin d'après-midi la "fête des cerises", une manifestation qui s'est tenue au musée Emir Abdelkader de la ville en présence d'un très nombreux public, a-t-on constaté.

Organisée par la direction de la culture de Aïn Defla, en collaboration avec l'Association des Jeunes de Miliana (AJM), cette manifestation socio-culturelle permet aux Milianais de fêter les qualités de la cerise de leur ville, et aux visiteurs, de découvrir les us et coutumes de cette cité antique, a précisé le directeur local de la Culture, Abdelhakim Djamaâ.

A la faveur des expositions organisées à cette occasion, à l'instar notamment de celle consacrée à la confiture, ainsi que du concours de la meilleure tarte, les visiteurs ont pu déguster les

différentes confiseries faites à base de cerises, se réjouissant que cette manifestation ait pu reprendre ses droits après 30 ans d'interruption.

Observant que "la ville de Miliana se distinguait par sa variété exceptionnelle du bigarreau faisant la fierté de la région", l'historien et ex-directeur de la Manufacture d'armes de Miliana (sa ville natale), Abbas Kébir Benyoucef, a soutenu que les Milianais "tentent de faire renaître cette variété, en s'employant à trouver des solutions aux aléas de la nature mais aussi des ravages causés par l'homme".

Il a noté qu'à l'instar de l'abricot de N'gaous (Batna), du melon de Oued Rhio (Chlef), de la datte de Tolga (Biskra) et de la fraise de Skikda, la cerise constitue l'une des caractéristiques de Miliana, "laquelle doit être

développée et encouragée". Outre la sécheresse qui a marqué de longues années durant la ville de Miliana (et la wilaya de Aïn Defla de façon générale), l'une des raisons principales ayant contribué au recul de la culture de la cerise s'explique par le fait qu'il n'y a pas de relève pour remplacer les anciens cultivateurs "le cerisier n'ayant pas survécu faute d'entretien", a expliqué Kébir Benyoucef auteur de plusieurs livres sur l'histoire de l'Algérie.

Cette manifestation a pris fin en début de soirée au lycée Mohamed Abdou de la ville, où le public a eu droit à un concert de musique andalouse animée par une association musicale locale. L'artiste Hacène Kechache a été honoré par le wali de Aïn Defla, Embarek El Bar, sous les applaudissements nourris de l'assistance.

## BLIDA AEP : vers le renforcement de la wilaya par un volume supplémentaire (ministre)

Des quantités supplémentaires d'eau potable seront affectées au profit de la wilaya de Blida, à partir des wilayas d'Alger et de Tipasa, dans le cadre de la solidarité inter-wilayas, a annoncé jeudi le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail à Blida, le ministre a indiqué que le "quota de la wilaya de Blida en eau sera renforcé par un volume supplémentaire qui lui sera affecté dans le cadre de la solidarité inter-wilayas".

Il a ajouté que cette eau "sera destinée particulièrement au renforcement des communes du Grand Blida et de la partie Est de la wilaya".

Selon M.Hasni, il s'agit du renforcement des communes du Grand Blida (Blida, Ouled Yaich, Beni Merad et Bouàrfa) comptant une population globale

de plus de 400.000 âmes, avec un volume supplémentaire de 3 000 m<sup>3</sup>/j, à partir des barrages de Douira et Bouroumi, ce qui portera leur quota d'eau à 20.000 m<sup>3</sup>/jour, contre seulement 17.000 m<sup>3</sup>/jour, actuellement.

"Ce nouvel apport en eau est de nature à couvrir les besoins de ces communes en la matière", a estimé le ministre.

La partie Est de la wilaya, enregistra un déficit en matière d'alimentation en eau potable (AEP), bénéficiera d'un renforcement, en la matière, à partir d'Alger (Sidi Moussa et Barraki), à travers leur dotation avec de nouveaux puits, a-t-il, encore, fait savoir.

S'exprimant sur la sécurité hydrique de la wilaya en général, le ministre a assuré que celle-ci sera renforcée à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2, dotée d'une capacité de produc-

tion de 300.000 m<sup>3</sup> d'eau/jour, dont le volume sera équitablement reparti entre les wilayas de Blida et d'Alger, soit 150.000 m<sup>3</sup> chacune.

"L'eau produite au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 1, estimée à 120 000 m<sup>3</sup>/jour, sera, quant à elle, exclusivement affectée à la wilaya de Tipasa", a-t-il précisé.

Au volet assainissement, le ministre a signalé que la wilaya compte trois stations d'épuration des eaux usées, à Beni Merad, Boufarik et Bouinane, constituant une ceinture de sécurité contre la pollution de l'Oued Mazfran et des nappes souterraines assurant un taux de 80% des besoins en eau de la wilaya.

Répondant aux doléances des agriculteurs, M Hasni a décidé, à l'occasion, de relever le quota d'eau destiné à l'irrigation agricole à 2 ou 3 millions de m<sup>3</sup>, contre seulement 1,8

million de m<sup>3</sup> actuellement. Le ministre des Ressources en Eau et de la Sécurité Hydrique, qui a salué les efforts déployés par les autorités locales, a visité plusieurs infrastructures relevant de son secteur, dont les stations d'épuration de Beni Merad et Ben Khelil et le chantier de réalisation de la station d'épuration de la nouvelle ville de Bouinane, dotée d'une capacité de traitement de 65.000 m<sup>3</sup>d'eau/jour.

M. Karim Hasni a, également, inspecté le projet de réalisation du système AEP N3 destiné à la nouvelle ville de Bouinane, lequel englobe trois stations de pompage, et dix forages d'eau, outre la pose de conduites de distribution principale.

Il s'est, également, rendu sur le chantier de réalisation d'un système AEP au profit du nouveau pôle urbain de Sidi Serhane-Bouinane.

## SAIDA Lutte contre les feux de forêts : organisation d'un exercice de simulation

Un exercice de simulation d'une opération d'intervention contre un incendie a été organisé jeudi au niveau de la forêt de Sidi Merzouk, dans la wilaya de Saïda, avec la participation de plusieurs secteurs liés au plan local de secours et de sauvetage.

L'exercice auquel ont assisté le wali, Abdelaziz Djouadi, et les autorités civiles et militaires, a permis d'évaluer la disponibilité des intervenants dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts et le degré de vigilance des différents partenaires.

Le scénario porte sur une opération de sauvetage de trois familles vivant à proximité du lieu du sinistre qui ont été encerclées par le feu qui s'était déclaré dans la forêt de Tafernet, dans la localité de Sidi Merzouk, relevant de la commune de Sidi Boubekeur.

Sitôt l'alerte donnée, le dispositif de wilaya de secours et de sauvetage a été enclenché et les moyens nécessaires déployés.

Le wali a souligné que cet exercice de simulation permettra de développer les actions de coordination entre les différents acteurs dans le domaine de la gestion des incendies de forêt, comme il permettra d'améliorer les connaissances des parties prenantes et de renforcer leurs capacités à faire face à de telles situations.

Dans ce contexte, il a également évoqué l'importance des campagnes de sensibilisation en matière d'éducation des citoyens pour préserver les forêts et les surfaces agricoles des incendies.

## INDUSTRIE

## Relance de 25 entreprises industrielles à l'arrêt avant fin 2022 (ministre)

Vingt cinq (25) entreprises industrielles à l'arrêt seront relancées avant fin 2022, a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar. 25 entreprises dont 15 publiques qui étaient à l'arrêt et 10 entreprises dont les avoirs ont été confisqués seront relancées avant la fin de l'année en cours, a précisé M. Zeghdar lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Salah Goudjil, président du conseil, à laquelle a pris part la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le ministère de l'Industrie compte un total de 51 entreprises et unités publiques industrielles à l'arrêt. Un travail est en cours pour lever les obstacles qui entravent leur relance. A cet effet, un groupe de travail a été installé pour mener une étude minutieuse sur ces entreprises et fixer les délais et les dispositions prises, selon plusieurs options présentées suivant une logique purement économique.

Il a cité, à titre d'exemple, l'usine de levure de Bochehouf (Guelma) qui devrait être relancée prochainement et qui permettra à l'Etat d'économiser une facture annuelle d'importation de cette substance estimée à 150 millions de dollars. Le tissu économique national comprend 1,3 millions de grandes, moyennes et petites entreprises dont 85 % relevant du secteur privé, d'où l'importance des particuliers dans le dévelop-

pement économique en tant que partenaires essentiels du secteur public, a-t-il ajouté. Cette année, les groupes publics ont réalisé un développement remarquable, ayant enregistré au premier trimestre 2022 une augmentation de 18% du chiffre d'affaires par rapport à l'année 2021. L'objectif tracé étant la coordination entre les secteurs public et privé pour substituer les importations et répondre à la demande publique en production locale, vu l'impact négatif de l'importation excessive sur l'activité des entreprises nationales durant les précédentes années, a-t-il expliqué. Le secteur a entamé une vérification globale pour l'ensemble des groupes industriels concernant leur gouvernance, a fait savoir M. Zeghdar. Ainsi, il est procédé à la tenue de rencontres de travail et de concertation avec tous les groupes et holdings en vue d'élaborer une

feuille de route pour promouvoir leur performance et améliorer celle de leurs auditeurs, en sus de mettre en place des mécanismes garantissant le strict respect des orientations qui leur sont adressées, a encore expliqué le ministre, ajoutant que le secteur a parvenu à conclure des contrats de performance en adéquation avec les spécificités de chaque groupe.

En réponse à une autre question sur le projet de la cimenterie d'Ain El Ibel dans la wilaya de Djelfa, M. Zeghdar a précisé que ce projet conclu avec le partenaire chinois, est à l'arrêt en raison de la confiscation de la part du groupe Haddad de l'ordre de 51 % et des poursuites judiciaires dont fait l'objet ce dernier. Il a indiqué qu'un travail est en cours pour la relance de ce projet en vue de le programmer pour examen au niveau du Conseil des participations de l'Etat (CPE) dans le cadre



de la prise en charge des entreprises à l'arrêt faisant l'objet de confiscation par décisions de justice.

Le ministre a rappelé également le déblocage de 866 projets d'investissement sur un total de 915 projets recensés, permettant ainsi d'ouvrir 34.000 postes d'emploi directs sur un total de 58.000 postes ciblés par l'Etat à travers

cette opération. Sur la nouvelle loi relative à l'investissement, le ministre a affirmé qu'elle vise à consacrer le principe d'équilibre régional en accordant notamment la priorité aux Hauts plateaux et au Sud pour établir des investissements car disposant de foncier industriel par rapport aux wilayas côtières qui enregistrent "une saturation" à ce sujet.

## COMMERCE

## Lancement d'une plateforme électronique dédiée à la vente des produits à base de déchets ferreux et non ferreux

Une plateforme électronique pour la gestion des offres des produits à base de déchets ferreux et non ferreux recyclés a été lancée, jeudi à Alger. Domiciliée au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), la plateforme "Algeria Metal Exchange" permet un encadrement "durable" du marché des produits à base de déchets ferreux. Elle permet la publication des offres de vente relatives aux transformateurs de déchets avant de procéder à l'exportation, outre les offres d'achat par les producteurs nationaux intéressés par ces matériaux. Dédiée exclusivement aux professionnels à titre gratuit, la plateforme contient également un guide électronique des entreprises inscrites ayant des offres en la matière, d'après les explications données lors de la cérémonie de lancement officiel qui s'est déroulée en présence du ministre du Commerce et de la Promotion de l'exportation, Kamel Rezig.

Ont été présents également à la cérémonie, des représentants des deux chambres du Parlement et de départements ministériels, des instances publiques, des entreprises économiques, des associations professionnelles et des organisations patronales. Intervenant à l'occasion, M. Rezig a précisé que cette plateforme permettra "de conférer une transparence absolue en termes de commercialisation de ces produits sur le double plan local et international, garantissant ainsi les intérêts de toutes les parties concernées".

Les offres seront publiées sur la plateforme pendant au moins 30 jours pour que les industriels locaux puissent faire des commandes, a expliqué le ministre, ajoutant que "si aucune proposition n'est présentée, les auteurs des offres pourraient procéder à l'exportation".

Les prix des produits exportés devront être raisonnables, mais pas dérisoires, a souligné M. Rezig. Et d'ajouter "les produits dont les prix sont en dessous du niveau seront in-

terdits à l'exportation". Dans le même contexte, M. Rezig a indiqué que l'activité de recyclage et de transformation des déchets des métaux ferreux et non ferreux est soumise à une réglementation "stricte" et que son exercice requiert l'obtention d'un agrément préalable par les services du ministère de l'Environnement. Il s'agit d'une filière "importante" au sein du tissu industriel national, d'autant plus qu'elle jouit de capacités de production importantes et concerne plusieurs opérateurs économiques, a-t-il ajouté. Une instruction interministérielle a été émise le 23 juin 2021, définissant les mécanismes d'exportation de certains produits et matières issus de la transformation et du recyclage des déchets ferreux et non ferreux.

L'instruction comporte 69 sous-positions tarifaires, dont 9 sous-positions tarifaires relatives aux produits issus des déchets ferreux et 60 sous-positions tarifaires relatives aux produits issus des déchets non ferreux. Plusieurs producteurs et exportateurs, ainsi que les sociétés désirant faire l'acquisition de produits issus du recyclage des déchets ferreux et non ferreux, se sont félicités dans des déclarations à l'APS, du lancement de cette plateforme qui leur permettra d'effectuer rapidement leurs transactions. Dans ce cadre, Bilal Moussaoui, propriétaire d'une société spécialisée dans la fabrication des machines de soudure, a affirmé que cette plateforme sera un grand soutien pour son activité, en ce sens qu'il pourra acquérir de grandes quantités "en un temps record" et en monnaie nationale. De son côté, Adel Mahroug, patron d'une entreprise exportatrice de ces produits, a indiqué que cette plateforme permettra de faire entrer la devise, tout en conférant la transparence à toutes les transactions. Abdelkrim Hammouni, un autre exportateur, a salué cette initiative qui encourage les transformateurs à augmenter la production locale et à la commercialiser à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Les unités spécialisées dans la mouture du blé tendre et dur seront tenues, dès la saison prochaine, de redistribuer 60% des quantités de son issues des opérations de transformation aux éleveurs de bétail, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni. S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par Salah Goudjil, président de l'institution parlementaire, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a expliqué que le prix du son, matière de base dans l'alimentation du bétail, bien que plafonné à 1800 Da le quintal était cédé à 4700 Da sur le marché noir.

Le secteur de l'agriculture vuvrera à l'avenir à revoir les opérations de distribution du fourrage, notamment le son, aux éleveurs afin de casser le monopole détenu par les intermédiaires sur ces matières, pour provoquer la pénurie ou l'augmentation des prix sur le marché noir, a-t-il ajouté, relevant l'impératif de renforcer le contrôle sur ces opérations pour "freiner la spéculation et le monopole que les intermédiaires pratiquent en vue de revendre ces matières sur le marché noir à des prix exorbitants". Et de rappeler que les services de sécurité avaient saisi, dans plusieurs wilayas du pays, des quantités "considérables" de ces matières stockées et destinées au monopole, d'où "la nécessité de renforcer le contrôle sur les quantités accordées aux éleveurs".

Abordant la disponibilité du fourrage, le ministre a rassuré que l'Office national des aliments de bétail (ONAB) approvisionnait les éleveurs en fourrages composés (orge et son) et en maïs, à des prix subventionnés avec un prix hors taxes.

Par ailleurs, M. Henni a évoqué le dispositif tripartite associant les éleveurs, les abattoirs, et l'Office national des aliments du bétail (ONAB) qui permet aux éleveurs de signer des contrats de partenariat, en vue de l'acquisition de fourrages produits à partir de l'orge subventionnée (2.600 DA le quintal), contre l'approvisionnement de l'Algérie des viandes rouges (ALVIAR) en têtes ovines, en vue d'assurer la fourniture des viandes pour le consommateur, avec des prix variant entre 1.100 DA et 2.200 DA le kilogramme.

A une question sur la cherté des engrais (localement et à l'international) et leur rareté sur le marché, M. Henni a fait savoir que son département ministériel avait procédé à la ré-

vision du prix de référence de tous les engrais, notamment les engrais de large utilisation.

Le ministre a également rappelé l'accord conclu par son département ministériel avec la Société "ASMIDAL", en vue d'assurer les approvisionnements du secteur en cette matière, notamment les branches stratégiques.

Interrogé sur les dispositions prises pour éviter l'utilisation des eaux polluées dans l'irrigation des cultures et des champs, M. Henni a affirmé que le secteur prend des mesures "coercitives" à l'encontre des agriculteurs qui utilisent ces eaux, des mesures, a-t-il dit, prévoyant la saisie de du matériel, la destruction de toutes les récoltes irriguées avec des eaux non traitées, en sus des poursuites judiciaires. Il a également fait état de l'accompagnement des agriculteurs pour l'obtention d'autorisations de forage de puits, en coordination avec le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique. A une question sur le Haut commissariat au développement de la steppe (Djelfa), qui prend en charge le développement de 25 wilayas steppiques et la lutte contre la désertification, et le sort de ses travailleurs contractuels dont les contrats n'ont pas été renouvelés, le ministre a fait savoir que l'établissement continuait de remplir sa mission de développement grâce aux crédits qui lui ont été alloués, estimés à 6,5 milliards de dinars jusqu'en 2021, et au crédit estimé à 450 millions de dinars consacré à titre de première tranche pour 2022. Qui plus est, le ministère des Finances a été sollicité pour le renouvellement des ressources financières de cet établissement à hauteur de 480 millions de dinars, a-t-il ajouté. Dans le cadre de l'amélioration de la situation du Haut commissariat au développement de la steppe, le ministre a indiqué qu'une commission ministérielle avait été mise en place par son département pour revoir le statut de cet établissement en vue de l'adapter aux changements climatiques, économiques et sociaux en cours dans le pays. Concernant la situation des travailleurs, le ministre a rappelé la création d'une commission ministérielle en avril 2022 pour l'examen de leurs revendications, liées notamment à leur intégration et à la conversion de leurs CDD en CDI, précisant que la commission avait recommandé d'allouer une partie des revenus du Haut commissariat à la prise en charge des salaires des travailleurs qui étaient versés à partir de son budget d'équipement.

APS



OPEP+

## Les quotas de production pétrolière fixés pour juillet 2022

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés (Opep+), ont décidé jeudi de relever le niveau de leur production pétrolière de 648.000 barils/jour en juillet prochain, à 43,206 MBJ.



Voici les quotas de production pour juillet prochain pour chaque pays participant à l'accord de coopération de l'Opep+, selon le communiqué final de la 29<sup>ème</sup> réunion ministérielle de l'alliance : (unité: mille barils/jour).

Pays	Production en juillet 2022
-Algérie	1.039
-Angola	1.502
-Congo	320
-Guinée équatoriale	125
-Gabon	183
-Irak	4.580
-Kuwait	2.768
-Nigeria	1.799
-Arabie Saoudite	10.833
-Emirats AU	3.127
-Azerbaïdjan	706
-Bahreïn	202
-Brunai	100
-Kazakhstan	1.680
-Malaisie	585
-Mexique	1.753
-Oman	868
-Russie	10.833
-Soudan	74
-Soudan du Sud	128
* Opep	26.276
* Non-Opep	16.930
* Production totale de l'Opep+	43.206

ENERGIE

## Le sultanat d'Oman et l'Iran signent des accords gazier et pétrolier

Le sultanat d'Oman a annoncé, samedi, la signature d'accords avec l'Iran pour développer des projets concernant deux gazoducs et un champ pétrolier, moins de deux semaines après la visite du président iranien à Mascate.

Lors de la venue du président iranien Ebrahim Raïssi le 23 mai dernier à Oman, l'agence de presse Oman News Agency, avait fait état de la signature d'une série

de protocoles d'accord portant entres autres sur l'énergie. Citant le ministre omanais de l'Énergie, Mohammed al-Rumhi, l'agence a rapporté samedi que les accords énergétiques avaient été signés et concernaient "le développement de deux projets de gazoducs reliant les deux pays et le champ pétrolier de Hengam". Situé sur la frontière maritime omano-iranienne, dans la région du dé-

troit d'Ormuz, à l'entrée du Golfe, ce champ est connu sous le nom de Hengam dans la partie iranienne et de West Bukha dans la partie omanaise.

L'un des deux projets de gazoduc, qui était en discussions depuis plus d'une vingtaine d'années, doit alimenter en gaz iranien Oman. Il devrait fournir 28 millions de mètres cubes de gaz iranien sur les quinze prochaines années.

## COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC) Evolution favorable des cours des matières premières à l'export (Banque centrale)

L'évolution des cours des matières premières s'est affichée à plus de 12% au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) au premier trimestre 2022, selon une note sur les cours des principaux produits de base exportés de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) cités

samedi par l'agence Chine nouvelle. Cette évolution a été principalement tirée par l'accroissement des cours des produits énergétiques, des métaux et minéraux (fer, or, manganèse et aluminium) ainsi que des produits agricoles (huile de palme, coton et caoutchouc). La tendance a été attribuée à la crise entre

la Russie et l'Ukraine, ayant entraîné des perturbations sur les circuits d'approvisionnement et provoqué une hausse des principaux produits de base. En intégrant la variation du taux de change du dollar envers le franc CFA, l'indice global en franc CFA s'est accru de 17,9% à 113,74, après 16,5% à 96,47 au qua-

trième trimestre 2021, tandis que l'indice hors produits énergétiques s'est accru de 3,7% à 140,33 pendant la même période. La BEAC n'a pas exclu que le prix de l'énergie puissent grimper de plus de 50% en 2022, et que ceux des biens non énergétiques augmentent de près de 20% pendant la même période.

MALI

## Travaux de construction lancés pour la première mine de lithium d'Afrique de l'ouest

Les travaux de construction sont lancés pour une mine à Goulamina, dans le sud du Mali, et cette première mine de lithium d'Afrique de l'ouest fera du Mali le troisième producteur mondial de lithium, a annoncé vendredi le ministre malien des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré.

"C'est avec une joie que j'ai procédé avec les DG (Directeurs généraux) de Leo Lithium et Lithium Mali SA au lancement des travaux de construction du projet de lithium de Goulamina, 1<sup>ère</sup> mine en Afrique de l'ouest

exploitable sur 20 ans qui fera du Mali 3<sup>ème</sup> producteur mondial de lithium", a tweeté M. Traoré.

Selon les données de l'étude de faisabilité actualisée en décembre dernier, Goulamina devrait annuellement produire en moyenne de 726 000 tonnes de concentré de spodumène sur une durée de 21 ans, avec un pic attendu à 880 000 tonnes par an. Ce qui fait de cette mine l'un des plus importants gisements de lithium à haute teneur non développés au monde et représentera 15 % de l'approvisionnement mon-

dial actuel en lithium.

Leo Lithium, la centreprise formée par l'australien Firefinch et le chinois Ganfeng Lithium pour piloter ce projet, a annoncé la semaine dernière une levée de fonds de 100 millions de dollars australiens (environ 72 millions de dollars US) dans le cadre de son introduction à la bourse australienne ASX.

Cette étape, selon des sources au ministère malien des Mines, est un pas en avant pour la société australienne qui ambitionne de séparer ses actifs d'or et de lithium au Mali où elle est aussi active

sur le projet aurifère Morila (sud) et pour lequel elle a obtenu, mi-mai, une prolongation de 3 ans de la convention minière avec le gouvernement. Utilisé pour produire des piles et batteries rechargeables ou à haute tension (65%), le lithium est sollicité par l'industrie du verre et des céramiques (18%) ainsi que des lubrifiants spéciaux.

Il entre également dans le traitement de l'air vicié par le CO<sub>2</sub>, la métallurgie et l'industrie du caoutchouc ainsi que des thermoplastiques, la chimie fine et la production d'alliages.

CÉRÉALES

## Baisse probable de la production mondiale en 2022 (FAO)

Les premières projections concernant la production céréalière mondiale en 2022 indiquent un fléchissement probable, ce qui marquerait leur première baisse en quatre ans, selon le dernier Bulletin de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'offre et la demande de céréales.

"Compte tenu de l'état des cultures déjà en terre et des semis prévus, les projections indiquent un repli de la production mondiale de céréales, laquelle devrait s'établir à 2,784 milliards de tonnes, soit 16 millions de tonnes de moins que la production record estimée pour 2021", précise la FAO dans son document. Selon l'Organisation onusienne, la production de maïs accuse le plus fort recul, suivie de celles du blé et du riz, tandis que les volumes de production d'orge et de sorgho devraient être en progression. Il est également prévu un léger tassement, de 0,1% environ, de l'utilisation mondiale de céréales, laquelle devrait s'établir en 2022-2023 à 2,788 milliards de tonnes et représenter, ainsi la première contraction en 20 ans par rapport à son niveau de 2021-2022. Ce recul s'explique, selon la FAO, principalement par des baisses prévues de l'utilisation du blé, des céréales secondaires et du riz dans l'alimentation animale, tandis que la consommation alimentaire mondiale de céréales devrait progresser, en suivant le rythme de la croissance démographique mondiale. Les projections font, d'autre part, état d'une baisse des échanges mondiaux de céréales, qui devrait être de 2,6% par rapport à leur niveau de 2021-2022. "Ces échanges devraient ainsi s'établir à 463 millions de tonnes, soit leur plus bas niveau depuis trois ans, alors même que les perspectives concernant le commerce international de riz demeurent positives", avance l'Organisation. Les nouvelles projections indiquent également une baisse des stocks, se traduisant par une régression du rapport stocks/utilisation de céréales au niveau mondial, qui s'établirait à 29,6 pour cent en 2022-2023 contre 30,5% en 2021-2022.

Ce rapport serait ainsi à son niveau le plus bas en neuf ans, tout en demeurant très au-dessus des 21,4% enregistrés en 2007-2008. La diminution des stocks de maïs devrait être le premier responsable de cette baisse globale des stocks de céréales, cependant que les stocks de blé devraient être en progression. La FAO a, aussi actualisé ses estimations portant sur la production céréalière mondiale en 2021, dont il est constaté la progression de 0,9% par rapport à l'année précédente, et sur l'utilisation des céréales en 2021-2022, qui a progressé de 1,1%.

ETATS-UNIS

## 128.000 emplois privés créés en mai, moins qu'attendu

Les entreprises du secteur privé aux Etats-Unis ont créé 128.000 emplois en mai, près de deux fois moins qu'en avril, alors que l'économie ralentit et que les petites entreprises peinent particulièrement à recruter, selon l'enquête mensuelle de la société de services aux entreprises ADP publiée jeudi. "Dans un contexte de marché du travail tendu et d'inflation élevée, les créations mensuelles d'emplois se rapprochent des niveaux pré-pandémiques", a déclaré dans un communiqué Nela Richardson, cheffe économiste d'ADP, ajoutant que "le taux de croissance de l'embauche a ralenti dans toutes les secteurs". Les analystes attendaient 295.000 créations. En avril par ailleurs, le nombre d'emplois privés créés a été moins important que ce qui avait été initialement annoncé, à 202.000 au lieu de 247.000. Dans le détail, en mai, les plus grosses entreprises sont celles qui ont le plus recruté, avec 122.000 emplois créés par les structures de 500 salariés et plus, 97.000 emplois pour les entreprises de taille moyenne. En revanche, 91.000 emplois ont été détruits pour les entreprises de moins de 50 salariés.

EGYPTE

## Hausse de la production d'électricité renouvelable de 17,2% en 2021

La quantité d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables en Egypte est passée de 8,7 milliards de kWh en 2019/2020 à 10,2 milliards de kWh en 2020/2021, soit une augmentation de 17,2%, a annoncé samedi l'agence officielle des statistiques du pays. "L'Egypte possède la plus grande capacité d'énergie éolienne et solaire au Moyen-Orient et en Afrique du Nord", a annoncé l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques

(CAPMAS) égyptienne dans un rapport publié à la veille de la Journée mondiale de l'environnement, célébrée par l'ONU le 5 juin de chaque année. De plus, a noté le rapport, le nombre d'automobiles fonctionnant au gaz naturel en Egypte a augmenté de 20,6%, passant de 42.292 en 2019/2020 à 51.000 en 2020/2021. L'Egypte se dirige vers une utilisation accrue des énergies renouvelables dans le cadre de son programme "Egypt Vision

2030". Au cours des dernières années, elle a notamment construit le parc d'énergie solaire de Benban dans la province méridionale d'Assouan, qui est l'une des plus grandes centrales solaires au monde. Plus tard cette année, l'Egypte accueillera la 27<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur les changements climatiques dans la station balnéaire de Charm el-Cheikh, sur les bords de la mer Rouge.

## BOUIRA

## Le taux d'insertion des bénéficiaires du dispositif du pré-emploi avoisine les 90 %

Le taux d'insertion professionnelle et sociale des bénéficiaires du dispositif du pré-emploi à Bouira avoisine les 90 %, soit plus de 8.000 cas pris en charge, selon les données fournies, samedi, par les services de la wilaya. "Plusieurs secteurs ont ainsi réussi à intégrer et insérer jusqu'au 31 mai dernier 8.012 jeunes travaillant dans le cadre du pré-emploi, soit un taux d'insertion de 88,90% et l'opération se poursuit toujours", a expliqué à l'APS la chargée de communication de la wilaya, Djamilia Nouri.

Selon la même source, le wali Lakehal Ayat Abdelhamid "suit de plus près" ce dossier dont l'objectif est d'œuvrer pour l'insertion des 9.000 employés recrutés dans le cadre des dispositifs de pré-emplois, à travers les différentes directions et organismes de la wilaya.

"Le secteur de l'Education s'est taillé la part du lion avec l'insertion de 3.604 bénéficiaires du dispositif du pré-emploi, suivi du secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales avec un nombre de 2.498 cas pris en charge", a détaillé Mme Nouri.

Par ailleurs, 392 travailleurs recrutés par le secteur de la Santé dans le cadre du pré-emploi ont été intégrés depuis le début de l'opération de l'insertion professionnelle à Bouira, d'après les statistiques communiquées par la chargée de communication de la wilaya. "L'opération se poursuit toujours pour prendre en charge prochainement le reste des employés concernés par l'insertion", a indiqué Mme Nouri.

Une rencontre avait déjà regroupé, il y a quelques jours, le premier magistrat de la wilaya avec les travailleurs du pré-emploi, à la maison de la culture Ali-Zamoum de la ville de Bouira, en présence de centaines de jeunes concernés par l'insertion professionnelle, a-t-elle fait savoir.

## AÏN DEFLA

## Arrestation de 65 personnes recherchées, en mai dernier

Au total 65 personnes recherchées par la justice, pour leur implication dans divers crimes, ont été arrêtées durant le mois de mai écoulé à Aïn Defla, a-t-on appris, samedi, des services de la sûreté de wilaya.

Ces arrestations ont été effectuées suite à 191 opérations inopinées de lutte contre la criminalité, lancées durant cette période, lesquelles ont ciblé 587 endroits réputés être le fief de la criminalité, ainsi que des marchés, des places publiques et des gares routières et ferroviaires, selon la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de cette institution sécuritaire.

Au cours de ces opérations, les services de police ont vérifié l'identité de 3536 personnes (des deux sexes et de différentes tranches d'âge), en arrêtant 82 dont 65 recherchées par la justice pour leur implication dans divers crimes, a-t-on fait savoir.

En sus des 65 personnes recherchées par la justice, les services de police ont arrêté durant les mêmes opérations 3 personnes en possession d'armes blanches, 7 autres en possession de kif traité et de comprimés psychotropes et autant d'individus impliqués dans des affaires relevant du droit commun, a-t-on ajouté.

Des procédures judiciaires ont été accomplies à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant les instances judiciaires, territorialement compétentes, a-t-on souligné de même source.

S'inscrivant dans le cadre du plan mis en place par la sûreté de wilaya, ces opérations visent à assurer la quiétude au citoyen, a-t-on assuré.

## EL BAYADH

## Installation de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts et des récoltes agricoles

La colonne mobile de lutte contre les feux de forêts et des récoltes agricoles de la saison en cours a été installée, samedi, dans la wilaya d'El Bayadh.

Le wali, Farid Mohammedi, a présidé, en compagnie du directeur local de la Protection civile la cérémonie d'installation de cette colonne mobile dotée de tous les moyens matériels et humains nécessaires à cette campagne devant se poursuivre jusqu'au 31 octobre prochain.

Parallèlement à cette cérémonie, un caravane de sensibilisation de prévention des feux de forêts et des récoltes agricoles a été également lancée avec pour mission de sillonner des régions de la wilaya avec la participation de plusieurs acteurs dont la Conservation des forêts, la direction des services agricoles, la Fédération de wilaya des chasseurs, les SMA et le Croissant rouge algérien. Le directeur de wilaya de la Protection civile a souligné que cette

colonne mobile est composée de 40 éléments de différents grades, équipés des moyens nécessaires pour mener à bien leurs missions et être constamment mobilisés pour intervenir rapidement en cas d'incendie. Les services de la Protection civile de la wilaya ont récemment organisé des manœuvres de simulation d'incendie à travers ses différentes unités, dans le cadre de la formation continue de ses éléments et pour évaluer leur niveau de dis-

ponibilité. En 2021, plus de 120 interventions liées aux feux de forêts et aux cultures agricoles à travers les différentes régions de la wilaya ont été effectuées.

Pour rappel, un (1) hectare de culture d'orge, plus de sept (7) hectares (has) de mauvaises herbes et plus de 770 bottes de foin ainsi que plus de 170 arbres fruitiers dont 151 palmiers ont été détruits par les flammes, en 2021.

APS

## ENFANCE

## Le nombre d'enfants en danger est "très faible" en Algérie (Délégue nationale)

La Délégue nationale pour la protection et la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, a déclaré jeudi que le nombre d'enfants en danger était "très faible" en Algérie, assurant que les cas enregistrés "sont pris en charge par les autorités compétentes".

"Le nombre d'enfants en danger est très faible en Algérie", a affirmé Mme Cherfi au terme d'une session de formation organisée par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), en coordination avec l'UNICEF, au profit des juges des mineurs.

Les cas enregistrés "ont été pris en charge par les autorités compétentes, c'est-à-dire les juges des mineurs et les services du milieu ouvert relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme", a ajouté la responsable. "Les appels reçus par l'ONPPE sur le numéro vert (1111) ne concernent que des demandes de renseignements et de précisions autour de l'enfance", a-t-elle précisé. A cette occasion, Mme Cherfi a salué le tweet du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la célébration, mercredi, de la Journée mon-



diale de l'enfance, dans lequel il a "renouvelé son ferme engagement à œuvrer sans relâche à réunir toutes les conditions garantissant un avenir sûr à nos enfants". La Délégue

nationale pour la protection et la promotion de l'enfance s'est, par ailleurs, félicitée des décisions prises par les hautes autorités du pays au profit de cette frange de la société.

## SIDI BEL-ABBES

## Nécessité de détecter les potentialités créatives chez les enfants (participants)

Les participants à la première semaine scientifique nationale sur "la psychologie de l'enfant différent", clôturée jeudi à Sidi Bel-Abbes, ont recommandé la nécessité de détecter les potentialités créatives de l'enfant et d'œuvrer à leur développement.

Les participants à cette rencontre, tenue à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université "Djillali Liabes" de Sidi Bel-Abbes, ont appelé à une coordination entre les différents acteurs et à la mise en place d'un partenariat permanent et durable entre les secteurs concernés, à l'instar de l'enseignement supé-

rieur, de la jeunesse, du sport et de la culture. La directrice du centre universitaire d'assistance psychologique de Sidi Bel-Abbes, Mme Hartani Amina, a souligné l'importance d'inclure l'éducation artistique, en particulier l'activité théâtrale, dans les programmes scolaires du cycle primaire et d'introduire des textes théâtraux utiles dans les programmes scolaires, ainsi que l'activation de l'écriture théâtrale. Pour sa part, le doyen de la faculté des sciences humaines et sociales, le Dr Kada Lahmar a appelé à organiser des séminaires et des journées d'information en coordina-

tion avec les directions de l'éducation et de la culture et à mener des études scientifiques afin d'établir des outils de mesure des talents et de la créativité, qui aideront les enseignants et les spécialistes à découvrir les surdoués. Le Pr. Mansouri Zouaoui de la faculté des sciences humaines et sociales de Sidi Bel-Abbes a également suggéré de programmer des formations pour les familles et les enseignants afin de prendre soin des enfants doués et créatifs et d'ouvrir des écoles privées pour s'occuper des surdoués. Les participants à cette rencontre ont conclu à la nécessité de sen-

sibiliser les parents et de fournir les capacités matérielles et techniques pour la détection précoce et le raffinement des talents en intégrant l'enfant dans des centres spécialisés avec l'ouverture de spécialités universitaires afin de former des spécialistes dans la prise en charge de la catégorie surdouée.

Cette semaine scientifique nationale de l'enfance a été organisée à l'initiative de l'université Djillali Liabes et de la faculté des sciences humaines et sociales et des sciences de l'éducation, en coordination avec le centre universitaire d'assistance psychologique.

## GUELMA

## Camp scout pour participer à la lutte contre les incendies durant l'été 2022

La Direction générale des forêts (DGF) a sélectionné Guelma comme wilaya pilote pour organiser un camp d'été des scouts musulmans algériens (SMA) afin d'impliquer ses membres dans le dispositif de lutte contre les incendies durant l'été 2022, a-t-on appris jeudi auprès de la conservation locale des forêts.

La cellule de l'information et de la communication de cette institution a indiqué à l'APS que l'organisation de ce camp d'été dans cette région, s'inscrit dans le cadre d'une convention

cadre conclue entre la DGF et le Commandement général des SMA qui vise à les faire contribuer au dispositif de lutte contre les incendies de forêt au cours de cette année.

La même source a fait savoir que les membres des SMA, selon les tâches qui leur sont assignées dans le cadre de cette convention, veilleront pendant ce camp d'été à effectuer des opérations de contrôle continu des zones forestières et donner l'alerte précoce en cas d'éventuel incendie.

Les montagnes de Haouara sur-

plombant plusieurs autres zones forestières du côté Nord-Est de cette wilaya ont ainsi été retenus pour accueillir ce camp d'été spécial SMA, a-t-on souligné de même source.

Dans ce même contexte, une sortie sur le terrain a été organisée mercredi dernier à l'initiative de la circonscription forestière de Khezzara et le chef territorial des forêts de Kalaât Bousbaa, et celui de Boumahra Ahmed dans le but d'inspecter l'endroit programmé pour accueillir ce camp, a-t-on noté.



## CLIMAT

## Les écosystèmes "ne peuvent pas nous fournir tout ce que nous attendons d'eux" (Antonio Guterres)

Les écosystèmes de la Terre "ne peuvent pas nous fournir tout ce que nous attendons actuellement d'eux", averti samedi, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un message adressé à la veille de la Journée mondiale de l'environnement.

"Cette planète est notre unique demeure", a ajouté le chef de l'ONU, à l'occasion de cette Journée, célébrée le 5 juin de chaque année, appelant à "absolument" préserver la pureté de son atmosphère, la richesse et la diversité de la vie sur Terre, ses écosystèmes et ses ressources limitées.

Le Secrétaire Général de l'ONU a déploré le fait que "nous en demandons trop à notre planète, afin de préserver des modes de vie qui ne sont pas durables", soulignant que les écosystèmes de la Terre "ne peuvent pas nous fournir tout ce que nous attendons actuellement d'eux". Une planète en bonne santé, a-t-il ajouté, "est indispensable", tant pour ses habitants que pour la réalisation des 17 objectifs de développement durable (ODD), notant



dans la foulée, que les participants au sommet de Stockholm sur l'environnement cette semaine "ont réaffirmé qu'il fallait une planète en bonne santé pour atteindre les ODD. Selon l'ONU, plus de trois

milliards de personnes souffrent de la dégradation des écosystèmes, et la pollution cause près de neuf millions de décès prématurés chaque année, tandis que près de la moitié de l'humanité vit dans des zones

où le climat représente un danger (chaleur extrême, inondations et sécheresse). Il y a une chance sur deux pour qu'au cours des cinq prochaines années, la hausse de la température moyenne mondiale dépasse la limite de 1,5 degré Celsius fixée par l'Accord de Paris. Et d'ici à 2050, le nombre de personnes déplacées chaque année par le dérèglement climatique pourrait dépasser les 200 millions. "Nous ne pouvons plus ignorer les signaux d'alarme qui sonnent chaque jour un peu plus fort", a encore souligné M. Guterres, appelant "chacun et chacune d'entre nous à prendre ses responsabilités afin d'éviter une catastrophe due à la triple crise qui conjugue changements climatiques, pollution et perte de biodiversité".

## BANGLADESH

## L'incendie d'un entrepôt de conteneurs fait 49 morts

Au moins 49 personnes ont été tuées et plus de 300 blessées dans une gigantesque explosion de produits chimiques, déclenchée par un incendie, dans un dépôt de conteneurs à Sitakunda, au Bangladesh, ont indiqué dimanche des responsables citant un nouveau bilan.

Une aggravation du bilan était à craindre, certains blessés se trouvant dans un état critique. Des sauveteurs bénévoles, parfois chaussés uniquement de tongs, extrayaient des cadavres du dépôt calciné et jonché de débris, et affirmaient qu'il en restait encore à l'intérieur.

L'incendie s'est déclaré samedi vers 21H30 (15H30 GMT) dans un entrepôt privé abritant quelque 4.000 conteneurs à Sitakunda, à environ 40 kilomètres du

grand port de Chittagong, dans le sud-est du pays. Des centaines de pompiers se sont précipités sur place pour l'éteindre mais, une heure après le déclenchement du sinistre, plusieurs conteneurs de produits chimiques ont explosé, ont indiqué les services d'incendie. "Plus de 300 personnes sont blessées", a déclaré Elias Chowdhury, le principal responsable sanitaire de la région. Selon lui, plusieurs personnes sont encore portées disparues, notamment des journalistes qui couvraient l'incendie en direct. "Le nombre de morts va augmenter car les opérations de secours ne sont pas encore terminées", a-t-il averti. "Il reste encore des corps dans les endroits affectés par le feu. J'ai vu huit ou dix cadavres", a raconté un secouriste sur des médias. Au moins sept pompiers sont

morts et quatre sont portés disparus, a indiqué Reazul Karim, un responsable des services d'incendie. Un précédent bilan de cet incendie faisait état de 34 morts.

Le dépôt contenait du peroxyde d'hydrogène, un produit chimique aux multiples usages industriels, a déclaré aux journalistes le brigadier général Main Uddin, chef des pompiers. "Nous n'avons toujours pas pu maîtriser l'incendie en raison de l'existence de ce produit chimique", a-t-il ajouté. Le dépôt employait environ 600 personnes, a indiqué son directeur, Mujibur Rahman, qui a dit ignorer l'origine de l'incendie. Mominur Rahman, l'administrateur en chef du district de Chittagong, a annoncé l'ouverture d'une enquête.

## ETATS UNIS

## Trois morts et 11 blessés dans une fusillade à Philadelphie

Trois personnes ont été tuées et onze autres blessées samedi soir lors d'une fusillade avec plusieurs tireurs dans une rue bondée de Philadelphie (Nord-Est des Etats-Unis), a annoncé la police.

"Quatorze personnes, à notre connaissance, ont été touchées par des tirs et hospitalisées", a déclaré aux journalistes l'inspecteur D.F.

Pace, de la police de Philadelphie. "Trois de ces

personnes, deux hommes et une femme, ont été déclarés morts après leur arrivée dans les hôpitaux, atteints de multiples blessures par balle".

L'inspecteur Pace a précisé aux médias locaux que les policiers qui se sont rendus sur place "ont observé plusieurs tireurs actifs ouvrant le feu sur la foule" dans la zone de South Street, rue animée de Philadelphie.

"Vous pouvez imaginer qu'il y avait des centaines de

personnes profitant de South Street, comme chaque week-end, lorsque cette fusillade éclatée", a dit l'inspecteur.

Selon lui, les policiers ont ouvert le feu sur l'un des tireurs mais l'un ne sait pas s'il a été touché.

Les médias locaux ont rapporté qu'aucune arrestation n'avait été effectuée.

Selon l'inspecteur Pace, deux armes de poing ont été retrouvées sur place et la police doit attendre le matin

pour examiner les images des caméras de surveillance des commerces alentour qui étaient fermés samedi soir.

L'enquête se déroule de manière "fluide", avec "beaucoup de questions sans réponses", a-t-il ajouté.

Depuis la tuerie dans une école d'Uvalde au Texas le 24 mai qui a fait 21 morts, il y a eu plus d'une vingtaine de fusillades à plusieurs victimes aux Etats-Unis, selon l'association Gun violence archive.

## PAKISTAN

## Les feux de forêts font 4 morts dans le nord-ouest du pays



Un violent incendie s'est déclaré samedi dans une forêt d'altitude, dans le nord-ouest du Pakistan, faisant 4 morts, ont rapporté dimanche des médias citant les services de pompiers. Ces feux de forêts, se sont déclarés pour la deuxième fois dans le pays, en moins de deux semaines, ravageant de vastes zones dans le district de Shangla, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, frontalière de l'Afghanistan. Zia-ur-Rehman, un responsable local de Shangla, a déclaré dans un communiqué de presse, que 3 femmes et un mineur ont succombé à l'incendie.

"Les corps ont été récupérés et transférés vers un hôpital local", a ajouté le responsable. Il a souligné que "les autorités compétentes ont envoyé davantage d'équipes sur le site du sinistre, où les pompiers tentent d'éteindre les flammes, malgré le terrain montagneux et l'accès difficile à la zone affectée".

Pour l'heure, il n'existe aucun détail concernant les causes immédiates du feu de forêt. Le journal local, Dawn News, a publié des séquences vidéo montrant des colonnes de flammes consumant la végétation, que les pompiers et les volontaires locaux tentent d'éteindre.

## ALLEMAGNE

## Cinq morts et 44 blessés dans le déraillement d'un train

Le déraillement vendredi d'un train dans les Alpes allemandes a fait 5 morts et 44 blessés, selon un nouveau bilan de la police qui a indiqué samedi avoir retrouvé un corps supplémentaire. Le précédent bilan était vendredi soir de 4 morts et 30 blessés. Les enquêteurs avaient passé au peigne fin les wagons endommagés, à la recherche de victimes et d'indices pouvant déterminer la cause de l'accident près de Garmisch-Partenkirchen, une région où se tiendra à la fin du mois, le sommet des dirigeants du G7.

"Pour l'instant, nous ne pensons pas qu'il y ait d'autres victimes.

Cela dit, je ne peux pas en être sûr pour autant", a déclaré à la presse Frank Wellig, chef adjoint de la police régionale.

Il a en outre indiqué que quatre des victimes étaient des femmes adultes, et que 44 autres personnes avaient été blessées, notamment des enfants. L'accident est survenu peu après midi vendredi alors que des élèves rentraient chez eux avant les vacances de Pentecôte dans deux régions du sud de l'Allemagne, le Bade-Wurtemberg et la Bavière. Selon la police, le train régional était "bondé" avec environ 140 personnes à bord.

Cet accident intervient deux jours après l'entrée en vigueur d'un forfait mensuel de 9 euros permettant de prendre les trains régionaux dans toute l'Allemagne, une offre qui a séduit de nombreux Allemands et fait craindre une surfréquentation des trains.

Le ministre fédéral des transports, Volker Wissing, s'est rendu sur le site de l'accident, se déclarant "très ému".

"Nous poursuivrons notre enquête pour déterminer ce qu'il s'est passé", a-t-il affirmé aux journalistes. Le train avait tout juste quitté la station de montagne bien connue de Garmisch-Partenkirchen pour la capitale bavaroise Munich quand l'accident s'est produit dans la région de Burgrain.

## INTEMPÉRIES

## La France touchée par de violents orages, une victime à Rouen

De violents orages ont traversé la France samedi, faisant une victime à Rouen et conduisant à la mise à l'abri de scouts qui campaient, tandis que 25 départements sont toujours placés en vigilance orange jusqu'à dimanche matin.

A Rouen, où certaines rues ont été transformées en torrent par la violence des orages, une femme d'une trentaine d'années est morte coincée sous une voiture après avoir été emportée par les

eaux, a-t-on appris auprès du cabinet du maire de la ville normande.

"Elle a été retrouvée mais elle est décédée", a précisé la même source.

Un peu plus tôt, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin avait fait état d'une "femme disparue à Rouen" sur Twitter.

A 03H00 dimanche, Météo-France a levé la vigilance orange "Orages" pour trois départements, le Nord, le Pas-de-Calais et la Seine-et-Marne, mais 25

autres, principalement situés dans le quart nord-est de la France, restent sous suivi.

En conséquence, avertit Météo-France, sur ces départements, "les orages continuent de circuler, et c'est surtout des pluies temporairement intenses, ainsi qu'une activité électrique marquée qui se produisent".

Les risques de grêle et de fortes rafales de vent persistent également, relève Météo-France.

## EHU D'ORAN

## Des interventions de chirurgie percutanée des calculs rénaux chez l'enfant

L'équipe chirurgicale du service d'urologie de l'Établissement hospitalo-universitaire "1er novembre" d'Oran a assuré avec succès des interventions de chirurgie percutanée néphrolithotomie des calculs rénaux chez l'enfant, selon un communiqué de l'Établissement.

La même source a précisé que ces opérations ont touché 64 enfants, âgés entre 3 et 18 ans, et ce, depuis le lancement de cette technique à l'EHU d'Oran en 2020.

Le service d'urologie de l'EHU d'Oran est "le seul, au niveau national, qui traite le problème des calculs rénaux chez l'enfant", selon le communiqué, ajoutant que le service "dispose des derniers endoscopes rigides et souples fonctionnant en toute sécurité à l'intérieur du système urinaire, jusqu'aux calculs rénaux".

Cette technique présente plusieurs avantages dont la réduction de la douleur postopératoire et la réduction du séjour du patient à l'hôpital (48 heures au maximum), le retour aux activités normales en peu de temps.

L'utilisation de lasers permet d'éliminer les calculs de toutes sortes et de toutes tailles décelés dans les reins, des uretères et la vessie, a-t-on expliqué. La même source a également souligné que ces endoscopes fonctionnent pour éliminer les calculs quel que soit leur emplacement en fragmentant les calculs dont l'épaisseur est supérieure à deux centimètres en utilisant les derniers appareils laser. Le service d'urologie de l'EHU d'Oran dispose de technologies chirurgicales avancées permettant de traiter diverses maladies liées aux voies urinaires, tels le cancer du rein, les maladies de la vessie et de l'uretère, le cancer de la prostate, les calculs rénaux.

## BLIDA

## Caravane médicale de solidarité au profit des habitants des zones d'ombre

Une caravane médicale de solidarité a été lancée par l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) de Mouzaïa, à l'Ouest de Blida, au profit des habitants des zones d'ombre de la wilaya, a-t-on appris, samedi, auprès de l'Établissement.

La caravane médicale mobile sillonnera de nombreuses zones reculées relevant de sept communes de Blida, à savoir Oued El Alleug et Beni Tamou (au Nord) et Mouzaïa, Chiffa, El Affroune, Oued Djer et Ain Romana, à l'Ouest de la wilaya, a indiqué à l'APS la directrice de l'EPSP, Amel Malki.

Elle a ajouté que l'objectif de cette initiative de solidarité est d'assurer une assistance médicale aux citoyens des zones d'ombre, notamment ceux dont le lieu de résidence, reculé, constitue une entrave pour l'accès aux soins.

L'encadrement de cette opération est assuré par une équipe médicale composée d'un médecin généraliste, un psychiatre, une sage-femme et des infirmiers, dont la tâche consistera à assurer des soins médicaux aux citoyens.

Le staff médical aura, également, à effectuer des visites à domicile au profit de malades alités et autres personnes âgées et au x besoins spécifiques, qui bénéficieront de diverses prestations, dont des prises de sang ainsi que le contrôle de la tension artérielle et du diabète, a précisé Mme Malki, signalant la contribution de ces examens dans le diagnostic de nombreuses maladies chroniques ignorées par les personnes concernées. La sage-femme accompagnant cette équipe médicale aura pour mission de sensibiliser les femmes des zones d'ombre et de mener des campagnes sur divers thèmes relatifs, entre autres, les méthodes de contrôle des naissances et l'importance de faire régulièrement un frottis cervico-vaginal. Selon la directrice de l'EPSP de Mouzaïa, le lancement de cette initiative de solidarité remonte à 2019. Elle fut, néanmoins, suspendue en raison de la pandémie du Coronavirus, durant laquelle son activité a été réorientée vers la vaccination anti-Covid.

Au titre de cette caravane, pas moins de 1.700 personnes ont été vaccinées, en 2021, a-t-on appris de même source.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

## Un nouveau cas et aucun décès

Un (01) nouveau cas confirmé de coronavirus (Covid-19) et une guérison ont été enregistrés, tandis qu'aucun cas de décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, indique, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 265897, celui des décès demeure inchangé (6875), alors que le nombre total des patients guéris passe à 178421 cas. Par ailleurs, un seul patient est actuellement en soins intensifs, précise la même source, relevant que 47 wilayas n'ont recensé aucun cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

## DON DE SANG

## La FIODS propose à l'Algérie d'abriter la célébration de la Journée mondiale du donneur de sang en 2023

Le président de la Fédération internationale des organisations de donneurs de sang (FIODS), Gian Franco Massaro, a proposé jeudi à l'Algérie d'abriter la célébration de la Journée mondiale du donneur de sang (14 juin) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2023.

Lors d'une visite au siège de l'Agence nationale du sang (ANS), en compagnie du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, en présence du président de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), Kaddour Gharbi, M. Massaro a salué le rôle de l'Algérie dans l'encouragement du don de sang, soulignant que le pays arrive en tête des donateurs de sang en Afrique.

M. Massaro a en outre précisé que la Fédération internationale des organisations de donneurs de sang évaluerait la promotion du don de sang dans le monde, soulignant l'engagement de la fédération dans



le cadre de sa mission en faveur de la promotion des valeurs humaines et de la solidarité.

La FIODS s'emploie à sauver des vies en encourageant le don de sang à travers 80 pays, répondant aux besoins de ceux qui ont besoin de cette substance vitale, a-t-il ajouté.

Le ministre de la Santé a salué la proposition du président de la FIODS pour que

l'Algérie abrite la manifestation de la célébration de la journée mondiale de cette opération pour 2023, aussi bien que le rôle des donateurs, notamment pendant la période de la propagation de la Covid-19 où des vies ont été sauvées, en dépit de la circonstance difficile.

La directrice de l'ANS Dr Linda Ould Kablia a honoré le président de la FIODS par une

attestation d'honneur et des cadeaux symboliques.

Ont été distingués également un ancien donneur de sang et des enfants ayant pris part au concours de dessin sur l'organisation de cette opération noble coïncidant avec la célébration de la journée internationale de l'enfant le 1er juin de chaque année.

Une application numérique "Ward" pour faciliter l'opération de don de sang au niveau national a été présentée à cette occasion et qui sera lancée prochainement.

Le ministre de la Santé a reçu, mercredi au siège du ministère, le président de la FIODS, dans le cadre de la visite de courtoisie effectuée par ce dernier.

Le président de la FIODS a évoqué les relations privilégiées liant la fédération et l'ANS, mettant en avant les efforts consentis par l'Etat algérien pour renforcer et promouvoir l'opération de don de sang.

## ALGER

## Quatre nouvelles polycliniques bientôt mises en service (ministre)

Le secteur de la Santé à Alger se renforcera bientôt de quatre (4) nouvelles polycliniques devant être inaugurées à l'occasion du 60e anniversaire de la fête de l'Indépendance, a annoncé samedi le ministre du secteur, Abderrahmane Benbouzid.

"Outre ces quatre structures qui seront inaugurées juillet prochain, trente (30) autres polycliniques sont en cours de réalisation au niveau de la capitale", a déclaré M. Benbouzid à la presse lors d'une sortie à Dar El Beïda et Heraoua.

Le ministre de la Santé a fait état, dans ce sillage, que la capitale comptait "plus de 80 polycliniques en service 24h/24h et dotés de médecins généralistes et spécialistes". La réalisation de ces établissements sanitaires de proximité qu'il s'ins-

crit dans le cadre de "l'application des instructions et des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a pour objectif de "rapprocher les services de santé du citoyen et de réduire la pression sur les centres hospitalo-universitaires (CHU)", a expliqué le ministre. "70% des malades ne devraient pas aller aux hôpitaux, mais plutôt aux polycliniques", a-t-il fait remarquer.

Dans ce cadre, il a mis l'accent sur l'importance d'améliorer les conditions de travail des équipes médicales afin de leur permettre de "fournir des prestations de qualité selon les normes internationales".

Déplorant "la situation catastrophique" de certains services au CHU d'Ibn Badis (Constantine) qu'il a visité vendredi, notamment "l'état du matériel médical,

les conditions d'accueil, le manque d'hygiène aux urgences et blocs opératoires", le ministre a assuré que ses services "prendront les mesures coercitives nécessaires pour remédier à cette situation".

"L'EPH d'Aïn Taya n'est plus en mesure de fournir des prestations de qualité en raison de la précarité de ses structures", a affirmé le ministre lors de sa visite d'inspection à la polyclinique de Heraoua (Alger est) qui ouvrira ses portes juillet prochain.

Par ailleurs, M. Benbouzid a évoqué des projets pour la réalisation de trois (3) hôpitaux à Reghaïa, Baraki et Ain Benian d'une capacité d'accueil de 120 lits chacun, en sus d'un pôle à Sidi Abdellah (700 lits) et un autre pôle d'urgences médicales à Zéralda.

## OUARGLA

## Baisse des victimes d'envenimation scorpionique ces deux dernières années

Le nombre des victimes d'envenimation scorpionique avait connu ces deux dernières années (2020-2021), une baisse "sensible" dans la wilaya de Ouargla, a indiqué samedi une source hospitalière dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur la lutte contre les piqûres de cet insecte dangereux.

Le réanimateur-anesthésiste à l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf d'Ouargla, Mohamed Seddik Soualah, a indiqué en marge de cette initiative placée sous le signe "Ensemble contre l'envenimation scor-

pionique pour un été sécurisé", que quatre (4) décès victimes de l'envenimation scorpionique ont été enregistrés en 2020 et de deux (2) autres en 2021.

Il a expliqué que ce recul était lié aux intenses mesures préventives prises par les instances concernées, à la disponibilité suffisante des antidotes nécessaires, sérum anti-venin, à la mobilisation des praticiens, ainsi qu'à l'intensification de la sensibilisation durant la période des fortes chaleurs très favorable à l'apparition de cet animal venimeux. Le chef du labora-

toire de la production du sérum anti-venimeux à l'Institut Pasteur à Alger, Mohamed Lamine Saïdani, a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessaire conjugaison des efforts entre divers secteurs et associations, pour la lutte contre ce phénomène mortel, soulignant notamment l'importance de l'hygiène et de l'implication du citoyen en tant que "partenaire essentiel" dans cette lutte. Animée au niveau de la station principale du tramway "Sid-Rouho", cette action a été riche en informations et explications sur les risques encourus de

l'envenimation scorpionique, les voies et méthodes prophylactiques et de prise en charge, et d'éventuels dangers des fausses pratiques traditionnelles de traitement d'envenimation.

Initiée par l'association de lutte contre l'envenimation scorpionique de la wilaya, sous l'égide de la direction de la santé et de la population (DSP), en coordination avec l'Institut Pasteur et d'autres partenaires, cette campagne vise à sensibiliser les citoyens sur la lutte contre ce fléau mortel.



# PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

## BILAN DANS LE MONDE

### Le nombre des cas confirmés est de 531.649.720

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins le 5 juin à 00h00 GMT :

Monde :	531.649.720
Etats-Unis:	84.748.840
Inde:	43.172.547
Brésil:	31.137.479
France:	29.813.848
Allemagne:	26.493.235
Royaume-Uni:	22.493.328
Rép de Corée:	18.153.851
Russie:	18.080.277
Italie :	17.490.451.



## CHINE

### Pékin lève les restrictions

La ville de Pékin a annoncé dimanche la levée de nombreuses restrictions anti-Covid, après un mois de crainte de confinement pour les 22 millions d'habitants de la capitale chinoise.

La métropole a fait face fin avril à un rebond épidémique de Covid-19 qui dépasse 1.900 cas positifs, un chiffre élevé pour la Chine qui applique une stricte politique de zéro Covid.

Pour freiner la contagion, écoles, commerces non essentiels et lieux publics ont fermé début mai, tandis que les restaurants ne pouvaient faire que de la vente à emporter.

Les habitants, testés quotidiennement ou presque, étaient incités à tra-

vailler à domicile. Après un certain assouplissement ces derniers jours, la municipalité a annoncé un retour progressif des Pékinois au travail à compter de lundi et la réouverture des établissements scolaires le 13 juin.

Dès lundi, les restaurants pourront de nouveau accueillir leur clientèle et les transports en commun fonctionneront normalement.

Les usagers devront cependant présenter un test de dépistage de moins de 72h. Deux districts de la capitale maintiendront néanmoins les restrictions, a précisé la ville de Pékin, qui a signalé dimanche 19 cas positifs.

La Chine continue d'appliquer une

stratégie sanitaire zéro Covid, qui consiste notamment à imposer quarantaines et confinements dès l'apparition de quelques cas.

Cette politique a permis d'éviter de nombreux morts du Covid-19, mais porté un rude coup aux entreprises, particulièrement depuis la mise sous cloche en avril de la capitale économique Shanghai.

Après deux mois d'un confinement éreintant, la plupart des 25 millions d'habitants de la ville peuvent à nouveau se déplacer librement depuis mercredi. Des centaines de milliers d'autres ont cependant dû se reconfiner après la découverte de personnes infectées.

## CORÉE DU NORD

### L'OMS estime que l'épidémie de Covid empire

L'OMS part du principe que la situation empire en Corée du nord, confrontée à une vague de Covid-19 et déplore le manque d'information et de coopération des autorités de Pyongyang, qui assurent de leur côté que le nombre de cas de "fièvre" baisse.

"A l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de faire une évaluation correcte de la situation sur le terrain.

Nous partons du principe que les choses sont en train d'empirer, pas de s'améliorer", a déclaré le docteur Michael Ryan, responsable des situations d'urgence à l'Organisation mondiale de la santé, lors d'un point de

presse mercredi à Genève.

"Encore une fois, il est très, très difficile de fournir une analyse correcte au reste du monde quand nous ne disposons pas des données nécessaires", a-t-il insisté, expliquant que l'OMS disposait des mêmes informations que celles que Pyongyang veut bien fournir au reste du monde.

Selon la docteure Maria van Kerkhove, chargée de gérer la réponse à la pandémie de Covid-19 au sein de l'organisation, la Corée du nord a enregistré un total de 3,7 millions de cas de Covid-19. Les autorités ne parlent officiellement que de "fièvre". Vendredi, KCNA le

média d'Etat affirmait que le nombre de ces cas de "fièvre" avait baissé pour la 7ème journée consécutive avec un peu plus de 100.000 nouveaux cas vendredi, contre 390.000 cas quotidiens signalés début mai.

A la date du 27 mai, le bilan officiel était de 69 décès.

"Beaucoup de guérisons ont été rapportées mais il n'y qu'une information limitée qui nous vient du pays", a souligné la docteure van Kerkhove.

Le docteur Ryan a expliqué que l'OMS avait "offert de l'aide à de multiples reprises" aux autorités nord-coréennes, y compris des

vaccins "à trois reprises".

Et "nous continuons à les offrir", a-t-il martelé.

Il a expliqué que l'OMS travaillait avec la Chine et la Corée du sud pour essayer d'avancer.

"Nous voyons une attitude très positive pour tenter de régler ce problème collectif", a noté le docteur Ryan.

"Nous ne souhaitons pas voir de transmission intense dans une population vulnérable avec un système de santé déjà affaibli.

Ce n'est pas bon pour les gens de la République populaire démocratique de Corée, ce n'est pas bon pour la région et ce n'est pas bon pour le monde", a-t-il insisté.

## EFFETS DE LA PANDEMIÉ

### La pandémie a ralenti les progrès vers l'accès universel à l'électricité (ONU)

La pandémie de Covid-19 a ralenti les progrès vers l'accès universel à l'électricité et aux combustibles et technologies de cuisson propres, selon un rapport soutenu par l'ONU. Actuellement, 733 millions de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'électricité et 2,4 milliards de personnes cuisinent encore en utilisant des combustibles nuisibles à leur santé et à l'environnement.

Au rythme actuel des progrès, 670 millions de personnes resteront sans électricité d'ici 2030, soit 10 millions de plus que prévu l'année dernière, selon le rapport.

L'étude a été réalisée par des entités et des partenaires des Nations unies, connus sous le nom d'agences dépositaires de l'Objectif de développement durable (ODD7), qui exhortent les gouvernements et décideurs à intensifier leurs actions.

"Le financement public international des énergies renouvelables doit s'accélérer, en particulier dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. Nous n'avons pas réussi à soutenir ceux qui en ont le plus besoin", a déclaré le Directeur général de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), Francesco La Camera.

"Alors qu'il ne reste que huit ans pour parvenir à un accès universel à une énergie abordable et durable, nous avons besoin d'actions radicales pour accélérer l'augmentation des flux financiers publics internationaux et les répartir de manière plus équitable, afin que 733 millions de personnes actuellement laissées pour compte puissent profiter des avantages de l'accès à l'énergie propre", a-t-il ajouté. Les impacts de la Covid-19, tels que les confinements, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et le détournement des ressources fiscales pour maintenir les prix des denrées alimentaires et du carburant à un niveau abordable, ont affecté les progrès vers la réalisation de l'ODD 7, indique le document.

Les pays les plus vulnérables du monde ont été particulièrement touchés. Près de 90 millions de personnes en Asie et en Afrique, qui avaient auparavant accès à l'électricité, ne peuvent plus se permettre de payer leurs besoins énergétiques de base. En outre, bien que 70 millions de personnes dans le monde aient eu accès à des combustibles et à des technologies.

## GRÈCE

### Suspension du port de masque

Le port du masque est suspendu en Grèce dans les espaces clos à partir de mercredi et au moins pour trois mois. A l'exception des transports urbains - métro, tramway, bus -, les maisons de retraite et les hôpitaux, le port du masque pour se protéger du Covid-19 n'est plus obligatoire dans les commerces, banques ou services publics.

Aux écoles, les élèves ne doivent porter le masque que pendant les examens de fin d'année.

Pour les bateaux, aucune décision précise n'a été prise jusqu'ici mais les autorités recommandent le port du masque quand il y a trop de monde.

A la mi-mai, le ministre de la Santé, Thanos Plevris, avait annoncé la suspension des mesures pour endiguer la pandémie du coronavirus en vue de l'ouverture de la saison touristique mais surtout en raison "des données épidémiologiques et des recommandations des experts".

Le ministre avait toutefois indiqué que toutes les mesures pour endiguer la pandémie devraient être réexaminées au 1er septembre, après la saison estivale. Pendant ces dernières semaines, le nombre de décès et de cas d'infection par les variants du Covid-19 en Grèce a progressivement baissé: mardi le pays avait enregistré 5.080 infections tandis que le nombre total des personnes infectées depuis l'apparition de la pandémie en février 2020, s'élevait à 3.453.229.

Comptant 10,7 millions d'habitants, la Grèce a déploré jusqu'ici environ 29.800 décès. Plus d'une dizaine de morts sont toujours enregistrés quotidiennement. Pour endiguer la pandémie, le gouvernement conservateur grec avait imposé de strictes mesures pendant deux ans allant du confinement à la vaccination quasi obligatoire de la population pour éviter l'écroulement des services hospitaliers traditionnellement faibles.

## VACCINS

### Les autorités américaines s'inquiètent d'un risque potentiel de myocardite avec le vaccin de Novavax

L'Agence américaine des médicaments (FDA) s'est inquiétée vendredi d'un risque de myocardite potentiellement lié au vaccin contre le Covid-19 de Novavax, avant une réunion d'experts devant se prononcer la semaine prochaine sur l'autorisation de ce remède aux Etats-Unis.

Le vaccin de Novavax est déjà autorisé dans d'autres pays, notamment en Europe.

Aux Etats-Unis, un comité indépendant convoqué à la demande de la FDA doit se réunir mardi pour évaluer les données des essais cliniques de Novavax et donner sa recommandation.

En amont, l'agence a publié vendredi un long document analysant ces résultats, comme elle l'avait fait pour les trois autres vaccins déjà autorisés dans le pays. Le titre de Novavax s'est dans la foulée écroulé de

20% en Bourse à New York. Le vaccin de Novavax s'est révélé efficace à 90% contre les cas symptomatiques de la maladie, lors d'essais réalisés avant l'apparition du variant Omicron, selon la FDA. Mais six cas de myocardites, des inflammations du muscle cardiaque, ont été détectés dans le groupe ayant reçu le vaccin, contre un cas dans le groupe placebo, a pointé l'agence. Cinq cas sont survenus dans les deux semaines suivant la vaccination.

"L'identification de plusieurs cas potentiellement associés au vaccin", sur 40.000 participants aux essais cliniques, "soulève l'inquiétude que si un lien de causalité existe, le risque de myocardite suivant la vaccination avec NVX-CoV2373 puisse être plus élevé que ce qui a été rapporté durant la période post-autorisation des vaccins à ARN messenger", a expliqué la

FDA dans son analyse. Le risque de myocardite a en effet été identifié après la vaccination avec Pfizer ou Moderna, notamment chez les jeunes hommes et adolescents garçons.

Mais la FDA a rappelé que lors des essais cliniques de ces vaccins, aucun cas n'avait encore été détecté.

Elle semble ainsi s'inquiéter que ce risque soit plus élevé avec Novavax.

L'entreprise a de son côté publié vendredi un communiqué de réponse: "Nous pensons qu'il n'y a pas de preuve suffisante pour établir une relation causale" entre les cas de myocardite et le vaccin, a-t-elle déclaré, ajoutant qu'il était normal "de s'attendre à voir un certain nombre de myocardites" se produisant de toute façon au sein de la population "dans toute base de données suffisamment large".

# ACARIENS

## BÊTE NOIRE DES ASTHMATIQUES

Les acariens aggravent l'asthme sévère. Ils favorisent indirectement l'accroissement des cellules musculaires lisses des bronches, ont découvert des chercheurs de l'Inserm.

Vous faites de l'asthme sévère mais n'êtes pas allergique aux acariens ? Peu importe, fuyez-les. Des chercheurs de l'Inserm mettent en garde les asthmatiques après avoir publié une étude qui associe les acariens à l'aggravation de la maladie. Leurs travaux montrent que les micro-arachnides contribuent à l'augmentation des cellules musculaires lisses des bronches chez les asthmatiques sévères. Or cette prolifération participe au remodelage bronchique qui accroît la contraction et réduit le diamètre des conduits respiratoires.

La prolifération des cellules musculaires lisse a été mise en évidence après prélevement par fibroscopie de cellules épithéliales et de cellules musculaires lisses sur des asthmatiques sévères et des volontaires sains. Ces cellules, une fois cultivées, ont été exposées aux acariens. Résultat, chez les personnes atteintes d'asthme sévère (résistant aux traitements), les cellules musculaires lisses prolifèrent quand les cellules épithéliales (qui tapissent les organes) sont stimulées, en l'occurrence ici en présence d'acariens.

Les cellules épithéliales libèrent alors différents facteurs d'inflammation, comme les leucotriènes, qui sont happés en



quelque sorte par les cellules musculaires lisses, explique l'Inserm. «Les acariens ne sont pas la cause de tout : il est clairement démontré que les cellules musculaires lisses des patients asthmatiques sévères sont déjà remodelées en l'absence de ces micro-arachnides. Mais ces travaux montrent que les acariens représentent une contribution supplémentaire au remodelage», précise l'auteur de l'étude Patrick Berger, chercheur à l'Inserm/université de Bordeaux.

### Une piste à creuser

Pour lutter contre ce remodelage bronchique, une solution se trouve peut-être du côté du montelukast, un médicament qui bloque les récepteurs aux leucotriènes. Des travaux menés sur les souris tendent à confirmer cette hypothèse.

En attendant, les asthmatiques sont appelés à rester vigilants face aux ennemis invisibles : «Les mesures pratiques recommandées aux allergiques, comme l'éviction des moquettes, des doubles rideaux, l'utilisation de housses anti-acariens, sont également utiles chez les asthmatiques sévères non allergiques», rappelle l'étude.

## ASTHME : DES TRAITEMENTS EFFICACES MAIS INSUFFISAMMENT SUIVIS

Selon des spécialistes réunis à un congrès de pneumologie, l'asthme est une maladie de plus en plus fréquente qui bénéficie de traitements plutôt efficaces. Pourtant, ceux-ci ne sont pas toujours bien suivis par les patients.

Cette année, l'asthme a été désigné comme le thème principal du 93ème congrès francophone de pneumologie, qui se tient à Lille du 30 janvier au 1er février. Selon les spécialistes réunis pour faire le bilan de l'état actuel de cette maladie, si les traitements qui existent sont satisfaisants, trop peu de patients les observent à la lettre.

«La prise en charge de l'asthme entre dans une nouvelle ère, celle de la médecine personnalisée, avec le développement de traitements plus adaptés aux différents types d'asthme, mais des tests biologiques plus performants sont aussi nécessaires», résume le Professeur Alain Didier, pneumologue au CHU de Toulouse, lors d'une conférence de presse de présentation du congrès.

«La plupart des asthmatiques peuvent mener une vie normale, avec un traitement adapté», assure le pneumologue. Malheureusement, et selon les résultats d'une étude récente, seuls 13% des asthmatiques suivraient correctement leur traitement. Pour Chantal Raheerison-Senjenj, professeure de pneumologie au CHU de Bordeaux, «on ne traite encore trop souvent que l'épisode aigu» lorsqu'un enfant est pris de bronchite sifflante récidivante. Or,

dans l'idéal, un traitement de fond est indispensable pour empêcher de nouvelles crises, même en l'absence de symptômes.

La plupart du temps d'origine allergique, l'asthme touche 6 à 7% de la population française adulte, et environ 10% des enfants de moins de 10 ans. En tout, 3,5 à 4 millions de personnes seraient donc concernées. Cette maladie chronique des bronches entraînerait 900 décès et près de 60 000 séjours à l'hôpital par an, selon les dires de l'Institut de veille sanitaire. Si l'asthme se développe, c'est d'abord à cause de prédispositions génétiques, expliquent les spécialistes. Cependant, le déclencheur de crise est le plus souvent une substance allergène, comme les acariens, les poils d'animaux, les moisissures ou encore les pollens.

Chez un petit nombre de patients, les traitements actuels ne suffisent pas toujours à tel point la maladie est inflammatoire. Dans ce cas, l'utilisation de corticoïdes ne suffit plus, ce qui a conduit les chercheurs à mettre au point de nouvelles molécules, notamment des anticorps spécifiques, capables de neutraliser la réaction allergique. Des équipes de l'Inserm et du CNRS travaillent quant à eux au développement d'un vaccin contre l'asthme allergique.

Par ailleurs, l'impact des changements climatiques et de la pollution influe aussi sur l'asthme, alertent les spécialistes. «L'asthme est vraiment une maladie envi-



ronnementale, donc impactée par les changements climatiques», explique la Pr Chantal Raheerison-Senjenj. «La chaleur a probablement un effet direct sur la maigreur des bronches via des mécanismes de régulation cardiovasculaire. Il s'y ajoute un effet indirect, par le biais des polluants atmosphériques dont la concentration augmente en cas de fortes chaleurs.»

Pour limiter les crises, les spécialistes

conseillent de ne pas fumer bien-sûr, mais recommande aussi de bien ventiler son habitation «en ouvrant les fenêtres pendant un quart d'heure par jour», d'utiliser des couettes et oreillers en matière synthétique, de mettre des housses anti-acariens, de régulièrement laver les peluches ou encore de se débarrasser de la moquette. «Très irritants pour les bronches», les huiles essentielles sont également à éviter.



## ASTHME DE L'ENFANT : DORMIR AVEC UN ANIMAL RÉDUIT LE RISQUE



Dormir avec un animal de compagnie pendant les trois mois qui suivent la naissance permettrait de réduire le risque de souffrir d'asthme infantile.

Une étude présentée lors du Congrès international de l'European Respiratory Society (ERS), qui se tient cette semaine à Munich (Allemagne) revient sur une idée reçue. Alors que l'on conseille souvent aux jeunes parents de ne pas laisser leur animal de compagnie venir dans la chambre des enfants, il semblerait, au contraire, que dormir avec un animal de compagnie (ou avec une peau de mouton par exemple) protégerait de l'asthme infantile.

Une équipe du centre de recherche Heimdahl Zentrum de Munich a suivi plus de 2 400 enfants de leur naissance à leurs 10 ans. Leur objectif : déterminer si dormir sur de la fourrure animale a un impact sur l'asthme allergique. Plus de la moitié des enfants suivis avait dormi à proximité d'un animal au cours des trois mois suivant leur naissance.

Les résultats de leur étude peuvent sembler surprenants puisque le risque d'asthme était réduit de 79% chez les enfants de 6 ans ayant dormi près de la fourrure animale. Cet effet protecteur chute quelque peu ensuite mais reste de 4% à 10 ans.

Ce n'est pas la première étude qui pointe du doigt l'effet protecteur des animaux de compagnie sur la santé de l'enfant.

Récemment, une étude finlandaise avait montré que vivre avec un chien ou un chat pendant les deux premiers mois de vie diminuait de 30% leur risque de présenter des infections de l'oreille ainsi que des symptômes d'infections respiratoires comme la toux, la fièvre, la rhinite.

L'asthme allergique est une maladie chronique qui touche les voies aériennes supérieures et affecte 1 million de personnes en France. Alors que cette pathologie était quasiment inexistante à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la prévalence mais aussi la sévérité de cet asthme se sont fortement accrues au cours des dernières années.

# CANCER DE LA BOUCHE

## Le thé vert combat les cellules des tumeurs

Dans une étude scientifique, des chercheurs américains ont mis en évidence le bénéfice d'un composé du thé vert pour lutter contre les cellules tumorales du cancer de la bouche.

Après ses bienfaits minceur et antioxydants, le thé vert pourrait bien devenir une arme contre les cancers de la bouche, à en croire les résultats d'une nouvelle étude américaine. Parue dans la revue scientifique Molecular Nutrition and Food Research, l'étude montre qu'un des composés du thé vert brise les défenses des tumeurs, sans endommager les cellules saines.

S'inspirant de plusieurs études précédentes, les chercheurs de l'Université d'Etat de Pennsylvanie (Etats-Unis) ont choisi de travailler sur l'épigallocatechine-3-O-gallate (EGCG), un polyphénol du thé vert, déjà considéré comme un potentiel agent anticancéreux.

Pour tester l'efficacité de l'EGcg contre les cancers buccaux, les chercheurs l'ont disposé dans une boîte de pétri contenant des cellules tumorales, ainsi que dans une boîte contenant des cellules saines humaines de la bouche. L'EGcg a été administré à la même concentration dans les deux boîtes, proche de celle qui suit la mastication d'un chewing-gum au thé vert. À l'aide de colorants fluorescents, l'équipe a ensuite mesuré le processus de stress oxydatif (phénomène qui induit la mort programmée d'une cellule) dans les deux types cellulaires.

« Il semble que l'EGcg provoque la formation d'espèces réactives de l'oxygène », expliquent les chercheurs. « Ce fort stress oxydatif contribue à endommager leurs mitochondries (composants des cellules qui produisent de l'énergie), ce qui entraîne la mort cellulaire programmée des cellules. » En somme, l'action du composé EGcg du thé vert engendre un cercle vicieux qui ne cesse qu'à la mort des cellules cancéreuses.



### Un effet protecteur inattendu sur les cellules saines

Dans les cellules buccales saines en revanche, l'EGcg n'induirait pas cet effet. Au contraire, le composé aurait un effet positif, à travers l'activation de la protéine STR3. Inactivée dans les cellules cancéreuses, celle-ci permettrait aux cellules saines de se protéger

du stress oxydatif et donc de la mort cellulaire. Pour confirmer les résultats au vu d'un éventuel essai sur l'homme, les chercheurs planifient d'étudier ce mécanisme chez l'animal, et espèrent qu'il sera observable sur différents types de cancer. À la clef, un potentiel traitement anticancéreux plus naturel, bien loin des effets indésirables de la chimiothérapie.

## L'HEURE DU COUCHER A UN IMPACT SUR LES PERFORMANCES SPORTIVES

Les habitudes de sommeil des sportifs influencent grandement les résultats sportifs. C'est la conclusion d'une étude réalisée par des chercheurs de l'université de Birmingham en Angleterre.

Etes-vous plutôt du matin ou du soir ? Si vous êtes une grande sportive, cette question a une importance significative. Chez les sportifs de haut niveau, un manque de considération de son horloge biologique peut coûter une médaille. C'est ce qu'assurent des chercheurs de l'Université de Birmingham dans la revue scientifique Current Biology. Ils ont découvert que les performances variaient de 26% dans la journée. Et l'horloge biologique rendrait plus compétitif soit le matin soit le soir, suivant ses habitudes de sommeil.

Pour le comprendre, les universitaires ont choisi 20 joueurs de hockey à qui ils ont demandé de réaliser plusieurs séries de courses sur 20 m sur un temps de



plus en plus court. Ils ont mesuré leurs résultats à six moments de la journée, évalés entre 7h du matin et 22 h le soir.

Bilan des courses, si globalement les tests confirment un pic de performance en fin d'après-midi, reconnu par des travaux précédents, les résultats différaient suivant que les sportifs étaient du matin ou du soir.

Pour les lève-tôt, les matinaux, le pic de performance était

atteint à midi. Pour les intermédiaires (ni lève-tôt ni couche-tard), le pic était ressorti à 16 heures. Pour les oiseaux de nuit (les lève-tard et couche-tard), le pic était franchi à 20h.

### Adapter son coucher aux heures des compétitions

Pour le Dr Roland Brandstatter, auteur de l'étude, ces données doivent être prises en

compte par les sportifs s'ils veulent donner le meilleur d'eux-mêmes pendant les compétitions. « Les athlètes et les entraîneurs retireraient de grands bénéfices à connaître le moment optimal ou sous-optimal de performances. Autrement dit, un athlète du matin (à son pic de performance à midi) devrait changer son rythme de sommeil quand il a une compétition le soir. » Si vous avez un championnat le soir et que vous êtes un lève-tôt, vous pouvez être entravés dans vos performances. Vous devriez donc adapter vos heures de sommeil de manière à vous lever plus tard, explique le chercheur à la BBC.

Ces résultats pourraient bouleverser le classement des équipes européennes. Le Dr Roland Brandstatter avance en effet que cette différence d'habitudes de sommeil explique pourquoi les Espagnols ont plus de succès au championnat de foot européen.

## UNION AFRICAINE

## Profonde inquiétude face aux situations humanitaires complexes en Afrique

L'Union africaine (UA) a exprimé vendredi sa profonde inquiétude face aux situations humanitaires complexes sur le continent africain.

L'appel urgent a été lancé par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA dans un communiqué publié vendredi à la suite de sa récente réunion qui a porté sur l'état des actions humanitaires en Afrique.

Le Conseil "exprime sa profonde préoccupation face à la prévalence continue de crises humanitaires complexes, multiformes et, parfois, sans précédent sur le continent", selon le communiqué de l'UA.

Le Conseil a associé l'aggravation de la sécurité et des situations humanitaires en Afrique aux urgences liées au changement climatique et à la santé publique, et à d'autres dangers, en particulier dans les régions déjà fragilisées par le terrorisme et les conflits violents qui provoquent l'insécurité alimentaire et les déplacements forcés.

Il s'est en outre déclaré préoccupé par le nombre croissant de populations vulnérables en Afrique, notamment les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les rapatriés, les demandeurs d'asile, les a patrides, les personnes disparues, et par la di-



minution de leur capacité de résilience.

Il a souligné la nécessité impérieuse d'une collaboration au niveau conti-

mental et d'une approche orientée vers l'action pour renforcer la résilience de ces populations vulnérables.

## COVID-19 EN AFRIQUE

## Les décès devraient diminuer de près de 94 % (OMS)

Les décès dus au nouveau coronavirus (Covid-19) devraient diminuer de près de 94 % cette année en Afrique, par rapport à 2021, l'année la plus meurtrière de la pandémie sur le continent, a indiqué jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon une nouvelle mo-

délisation de l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU, les décès estimés dans la région africaine se réduiront à environ 60 par jour en 2022.

Dans le même temps, les infections devraient baisser d'un peu plus d'un quart cette année.

"Le faible nombre de décès

attendus cette année est une grande réussite pour la région et témoigne des efforts des pays et des partenaires", a déclaré dans un communiqué, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dre Matshidiso Moeti, rappelant que "c'était un bilan catastrophiquement élevé". La

modélisation suggère qu'environ 23.000 décès sont attendus d'ici la fin 2022 si les variantes actuelles et la dynamique de transmission restent constantes. Cependant, une variante 200 % plus mortelle entraînerait une augmentation du nombre de décès à plus de 70.000.

## MALI

## L'UA condamne la dernière attaque terroriste contre des Casques bleus

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a condamné samedi la dernière attaque terroriste contre des Casques bleus de l'ONU en poste au Mali.

L'attaque à l'engin explosif improvisé perpétrée à environ 46 km au nord de Douentza a coûté la vie à deux casques bleus égyptiens de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

"L'UA condamne dans les termes les plus forts la nouvelle attaque terroriste, effroyable, contre des Casques bleus en poste au Mali", a indiqué M. Mahamat. "Mes sincères condoléances aux familles des deux Casques bleus égyptiens à qui cet acte odieux a coûté la vie.

Mes prières pour un rétablissement complet à leurs ca-

marades", a-t-il ajouté.

Le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a condamné vendredi le meurtre de deux membres égyptiens de la mission de maintien de la paix de l'ONU au Mali.

Deux autres Casques bleus ont été blessés lorsque leur véhicule blindé de transport de troupes a heurté un engin explosif improvisé à l'extérieur de la ville de Douentza, dans la région de Mopti, au centre du Mali, selon le porte-parole du SG de l'ONU, Stéphane Dujarric.

Depuis le 22 mai, six attaques ont été perpétrées contre des convois de la mission de l'ONU, a précisé le porte-parole.

Une attaque terroriste contre un convoi près de la ville de Kidal, dans le nord du Mali, a tué un Casque bleu jordanien et blessé trois de ses collègues mercredi.

(+37,2%), a-t-il noté. Le nombre de crimes de nature sexuelle a augmenté de 13,7%, avec 10.818 viols, tandis que le nombre d'enlèvements a plus que doublé, avec 3.306 cas, a indiqué le ministre.

"Rien ne peut justifier d'aussi terribles chiffres", s'est lamenté le ministre, en s'engageant à nettoyer les rangs de la police de ses éléments corrompus, de renforcer les équipements de ses services et d'améliorer les relations avec certaines communautés qui préfèrent mettre en place des milices pour assurer leur sécurité.

## TANZANIE

## Levée temporaire de l'interdiction d'exportation d'animaux sauvages vivants

L'Autorité de gestion de la faune sauvage de Tanzanie (TAWA), gérée par l'Etat et chargée de la conservation de la faune a décidé de lever temporairement l'interdiction d'exportation d'animaux sauvages vivants qu'elle avait imposée en mars 2016 après que le gouvernement a constaté des irrégularités dans ce secteur d'activité. L'autorité a précisé dans un communiqué publié vendredi soir que la levée de l'interdiction impliquait les hommes d'affaires qui avaient capturé des animaux sauvages pour les exporter avant que l'interdiction de mars 2016 ne soit édictée, ajoutant que

ceux qui ont capturé et élevé des animaux sauvages avant mars 2016 seront autorisés à les exporter dans les six mois, à savoir du 6 juin 2022 au 5 décembre 2022. Ils devront cependant soumettre leurs documents valides aux bureaux de la TAWA à Dar es Salaam, la capitale commerciale de la Tanzanie et, en outre, les animaux sauvages vivants devront être exportés via l'aéroport international Julius Nyerere de Dar es Salaam ou l'aéroport international du Kilimandjaro, a également indiqué le communiqué.

Le gouvernement avait interdit le transport de tous les animaux vivants à l'extérieur du pays en mars 2016 jusqu'à ce que les procédures appropriées soient mises en place pour s'assurer que seuls les animaux approuvés sont transportés. Cette décision avait suscité la colère des exportateurs qui se sont plaints que l'interdiction était une décision surprise pour eux du fait qu'elle a été prise un mois seulement après qu'ils ont reçu des licences pour l'exportation des animaux.

## TCHAD

## Le président de transition ordonne une évacuation du site aurifère de Kouri-Bougoudi

Arrivé vendredi dans la zone aurifère de Kouri-Bougoudi à l'extrême nord du pays où des affrontements ont fait une centaine de morts il y a plus d'une semaine, le président du Conseil militaire de transition au Tchad (CMT), le général Mahamat Idriss Deby Itno, a ordonné l'évacuation des orpailleurs clandestins du site, selon des propos rapportés samedi par le site de la présidence de la République.

"Tous les Tchadiens et étrangers qui écumant le site aurifère de Kouri-Bougoudi doivent quitter les lieux au plus tard ce dimanche 5 juin. Un camp militaire sera installé au milieu de Kouri 35, pour empêcher toute infiltration", a déclaré le général Deby.

Des affrontements survenus les 25 et 26 mai dernier sur ce site aurifère situé dans la province du Tibesti, frontalière avec la Libye, ont fait une centaine de morts et une quarantaine de blessés.

L'armée est intervenue pour ramener le calme et évacuer les orpailleurs venus du Tchad, mais aussi du Soudan, du Mali, de la Mauritanie, etc.

"Cette fois-ci, vous n'avez pas droit à l'erreur.

Je ne quitterai pas Kouri-Bougoudi tant que mes instructions ne seront pas appliquées sur le terrain", a instruit le président du CMT aux chefs militaires.

Une fois l'évacuation de Kouri-Bougoudi effective, les agents du ministère des Mines viendront prendre possession des sites pour réglementer leur accès, mais cette fois-ci, uniquement aux Tchadiens.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), près de 2 000 orpailleurs ont déjà fui Kouri-Bougoudi et sont accueillis dans les villes tchadiennes de Zouar, Zouarké et Wour. Environ 3 milliards de francs CFA (environ 5 millions de dollars) seront nécessaires pour aider ces personnes.

## CENTRAFRIQUE

## L'ONU condamne la récente recrudescence d'attaques contre les humanitaires

Les Nations unies ont condamné fermement mercredi la recrudescence d'attaques contre les organisations humanitaires en République centrafricaine (RCA), obligeant celles-ci à suspendre, dans certains cas, leurs activités pour mettre à l'abri leurs équipes.

En une semaine à travers quatre incidents, deux organisations humanitaires ont suspendu leurs activités suite à des attaques armées contre leurs équipes.

"Dans la plupart des cas, le personnel a été violenté et leurs biens personnels emportés", a dénoncé dans un communiqué, Denise Brown, la Coordinatrice humanitaire de l'ONU pour la RCA.

"Un employé de MSF est décédé le samedi 28 mai après avoir été touché à trois reprises par les tirs d'un individu employé par les forces armées centrafricaines (FACA) dans la préfecture de l'Ouhang, au nord-ouest du pays", avait d'ailleurs annoncé mardi, l'ONG Médecins sans frontières (MSF). Entre janvier et mai, 69 incidents sécuritaires ont touché les humanitaires, notamment un humanitaire tué et 16 autres blessés.

"La population civile est la plus touchée par cette inquiétante augmentation de la violence", a déclaré Mme Brown.

L'ONU appelle toutes les parties à "respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à laisser libre passage aux organisations humanitaires".

"Et à chaque fois qu'une organisation humanitaire est attaquée, c'est l'accès à l'eau, aux vivres, à la santé, à l'éducation qui est menacé dans un contexte où plus de la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire", a-t-elle ajouté.

A la suite de la suspension des activités de deux organisations humanitaires attaquées par des hommes armés, plus de 46.000 personnes vulnérables, majoritairement des déplacés vont voir perturbée leur aide dans les domaines de la santé, des violences basées sur le genre, de protection et de la gestion des camps dans le nord-ouest du pays, a-t-on relevé.



## PALESTINE

## 55<sup>ème</sup> anniversaire de la Naksa : la Ligue arabe appelle à mettre fin à l'occupation sioniste

Le Secrétariat général de la Ligue arabe a appelé dimanche le Conseil de sécurité de l'ONU, à mettre fin à l'occupation sioniste et assurer la sécurité et la paix au peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

Dans un communiqué, relayé par l'agence de presse palestinienne, Wafa, le secrétaire général a rappelé, à l'occasion de la commémoration du 55<sup>ème</sup> anniversaire de la Naksa qui marque le 5 juin 1967, que les territoires palestiniens et arabes sont des territoires occupés par l'entité sioniste depuis 1967 depuis plus de cinq décennies. Il a en outre exhorté la communauté internationale à sanctionner les responsables sionistes pour leurs crimes commis contre le peuple palestinien et à aller vers la solution à deux Etats, en tant "seule voie de la paix et de sécurité dans la région". Dans la foulée, il a invité à cette occasion, les Etats qui n'ont pas reconnu la Palestine à s'engager dans cette étape, conformément à la solution à deux Etats, et



mettre fin à l'occupation sioniste persistante depuis 55 ans.

Les Palestiniens commémorent la Naksa cette année, dans le contexte d'une "grave escalade" sioniste qui a intensifié via son armée, ses agressions

contre les palestiniens y compris les journalistes, notamment à Al-Qods occupée, outre la profanation des lieux de culte musulmans et chrétiens.

## TURQUIE-SYRIE

## Une nouvelle opération turque pour "répondre aux problèmes de sécurité en Syrie" (Erdogan)

La Turquie va répondre à ses préoccupations en matière de sécurité dans le nord de la Syrie avec une nouvelle opération transfrontalière, a déclaré samedi le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui a fait cette annonce dans une allocution aux membres de son parti dans la capitale Ankara.

Cette opération, selon M.Erdogan, compensera les "lacunes" de la ligne de sécurité aux frontières sud du pays.

Selon lui, l'armée turque a "détruit le couloir terroriste" que les Unités de protection du peuple kurde (YPG) en Syrie avaient pour objectif de construire, faisant référence aux quatre opérations précédentes menées par la Turquie dans le nord de la Syrie le long de ses frontières. L'armée turque a lancé l'opération Bouclier de l'Euphrate en 2016, l'opération Rameau d'Olivier

en 2018, l'opération Source de Paix en 2019 et l'opération Bouclier de Printemps en 2020 dans le nord de la Syrie.

Ces opérations visaient, selon Ankara, à éliminer les menaces terroristes et à établir une zone de sécurité qui facilitera le retour des réfugiés syriens chez eux.

Mercredi, le chef de l'Etat turc a déclaré que la nouvelle opération militaire prévue en Syrie ciblerait les YPG dans les régions de Tell Rifaat et de Manbij près de la ville d'Alep, dans le nord de la Syrie, avant de s'étendre progressivement à d'autres parties de la Syrie.

Le PKK, classé comme organisation terroriste par la Turquie, est en rébellion contre le gouvernement turc depuis plus de trois décennies.

Ankara considère les YPG comme la branche syrienne du PKK.

## PÉNINSULE CORÉENNE

## La Corée du Nord tire huit missiles balistiques à courte portée vers l'est, selon Séoul

La Corée du Nord (RPDC) a tiré huit missiles balistiques à courte portée au large de sa côte est, a confirmé dimanche l'état-major interarmées sud-coréen (JCS). Le JCS a déclaré avoir détecté ces lancements depuis la région de Sunan à Pyongyang entre 09h08 et 09h43 heures locales, ajoutant que l'armée de la République de Corée maintenait une posture de préparation totale en étroite coopération avec les Etats-Unis tout en renforçant sa surveillance et sa vigilance.

Il s'agit du 18<sup>e</sup> lancement de projectiles par la RPDC cette année et également du troisième depuis l'entrée en fonction du président de la République de Corée Yoon Suk-yeol le 10 mai, selon l'agence de presse Yonhap.

Le bureau présidentiel a confirmé qu'une réunion du Conseil de sécurité nationale devait être convoquée pour discuter de la question.

## ALBANIE

## Le chef d'état-major de l'armée, Bajram Begaj, élu président de la République

Le chef d'état-major de l'armée albanaise, Bajram Begaj, a été élu samedi président de l'Albanie, par un vote au Parlement, au quatrième tour du scrutin.

Le général Begaj, 55 ans, a recueilli le vote favorable de 78 élus, tandis que 4 autres ont voté contre et un s'est abstenu, lors d'une séance spéciale du Parlement à laquelle ont pris part 84 élus sur l'ensemble des 140 sièges que compte l'Assemblée. La candidature de Begaj a été proposée par la majorité socialiste du Premier ministre Edi Rama.

Les députés du Parti démocrate (centre droit), le plus grand parti d'opposition, ont boycotté la séance consacrée au vote pour élire le président de la République.

Pour être élu à la Présidence de la République, le candidat doit réunir lors des trois premiers tours, la majorité qualifiée des trois-cinquièmes du total des membres du collège électoral, soit 84 voix. A partir du quatrième tour du scrutin, il suffit au candidat à la magistrature suprême de recueillir une majorité absolue de 71 voix seulement.

Bajram Begaj est né le 20 mars 1967 dans la ville de Rogozhinë (ouest). Il est diplômé de la faculté de médecine de l'Université de Tirana en 1989, et a occupé divers postes de commandement au sein de l'armée albanaise, avant d'être promu à la tête des forces armées en juillet 2020. Avant le vote au Parlement, Begaj a démissionné de ses fonctions

militaires conformément à la procédure en vigueur en Albanie. Il prètera serment en tant que nouveau président le 25 juillet 2022, et succédera ainsi à Ilir Meta, pour un mandat de cinq ans.

## MEXIQUE

## Elections locales : le parti au pouvoir consolide sa position

Fondé il y a sept ans à peine, le parti de gauche au pouvoir au Mexique compte renforcer dimanche sa suprématie lors d'élections dans six des 32 Etats qui concentrent nombreux atouts économiques et très lourds problèmes d'insécurité.

A deux ans de la présidentielle, quelque 11,7 millions d'électeurs (sur près de 93 millions) doivent désigner leur prochain gouverneur.

Le Mouvement pour la régénération nationale (Morena) du président Andres Manuel Lopez Obrador compte faire un carton plein.

Morena et ses alliés sont déjà majoritaires dans 16 des 32 Etats au Mexique, république fédérale où les gouverneurs sont influents et puissants.

"J'estime que Morena va gagner cinq des six" Etats en jeu, a déclaré son homme fort au Sénat, Ricardo Monreal. M. Monreal parie que sa force politique sera largement en tête dans le Quintana Roo (sud-est), région majeure du tourisme mondial avec Cancun et Tulum sur la Riviera Maya.

Dans le Quintana Roo, c'est la maire de Cancun, Mara Lezama Espinosa, qui défend les couleurs de Morena.

Dans sa commune, le sentiment d'insécurité touchait 80% de la population en mars 2022 (con tre 85% en décembre 2021), un des plus forts taux du pays, selon l'enquête régulière de l'Institut national des statistiques et de géographie

## YÉMEN

## La trêve s'est traduite par une baisse des violences (ONU)

L'arrêt des opérations militaires majeures au Yémen dans le cadre de la trêve entre les parties belligères, conclue sous l'égide de l'ONU, s'est traduite ces deux derniers mois par une baisse des violences et des combats, a confirmé le Bureau des droits de l'Homme de l'ONU. Selon les services de la Haute-Commissaire Michelle Bachelet, le cessez-le-feu conclu le 2 avril dernier, et prolongé de deux mois jeudi dernier, a permis au peuple yéménite de voir la violence et les hostilités diminuer au cours des deux derniers mois. "Nous nous réjouissons donc d'autant plus, du point de vue des droits de l'homme, que les parties au conflit - le gouvernement internationalement reconnu, soutenu par une coalition dirigée par l'Arabie saoudite, et le mouvement armé Ansarullah (Houthis) - aient accepté de prolonger la trêve de deux mois supplémentaires", a déclaré lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, Liz Throssell, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH). Entre le 2 avril et le 1<sup>er</sup> juin dernier, le Bureau des droits de l'Homme des Nations unies au Yémen a recueilli des informations préliminaires indiquant qu'au moins 19 civils ont été tués et 32 blessés dans une vingtaine d'incidents de violence liés au conflit. Selon le HCDH, la majorité de ces victimes ont été causées par des mines terrestres, y compris des mines improvisées, et des restes explosifs de guerre. "Cela souligne la menace que ces engins font peser sur les civils, souvent pendant de longues périodes, causant la mort ou des blessures graves", a ajouté Mme Throssell, relevant que "les enfants sont particulièrement exposés". Du 2 avril au 1<sup>er</sup> juin, trois enfants auraient été tués et 12 autres blessés de cette manière. L'envoyé spécial des Nations Unies pour le Yémen, Hans Grundberg, a annoncé jeudi le renouvellement de la trêve négociée par l'ONU et qui était entrée en vigueur le 2 avril 2022 au Yémen. La trêve obtenue début avril sous l'égide de l'ONU devait se terminer jeudi dernier. Mais les belligères ont finalement accepté de la renouveler durant deux mois supplémentaires. "Selon certaines informations, les parties au conflit pourraient se regrouper au cas où les opérations militaires reprendraient", a indiqué la porte-parole du HCDH, exhortant les belligères à adhérer "de bonne foi aux termes de la trêve". Il s'agit ainsi "de s'abstenir totalement des campagnes de recrutement visant à amener des enfants dans leurs rangs" une pratique illégale qui contrevient aux engagements pris par toutes les parties.

## MUSIQUE ANDALOUSE

# Soirée artistique animée par l'Association Les Beaux Arts d'Alger et Karim Semmar

Une soirée artistique andalouse a été animée samedi à Alger par la Troupe musicale de l'Association culturelle et artistique de musique arabo-andalouse les Beaux Arts d'Alger et l'artiste Karim Semmar, dans le cadre de la 17e édition de "Andaloussiates el Djazair".

La première partie de la soirée qui a duré près de deux heures, a été marquée par l'exécution de "nouba mezmoum" par 30 membres de l'Association les Beaux Arts qui ont interprété avec brio plusieurs morceaux du patrimoine andalous ancestral puisés de l'école algéroise Sanaa.

Les solistes de la Troupe ont interprété lors de cette partie plusieurs chansons hors du programme collectif dont Siham Boumazza, Yasmine Safasaf, Bochra Maouadj, Amira Chekchek et Youcef Nouar, outre l'exécution d'istikhabars par Karim Melzi sur la mandoline, Sami Roumani sur l'Oud, Chaker Hani sur la Kouitra et Abdelhadi Boukoura sur le violon.

En deuxième partie, Karim Semmar a interprété noubas Mjjenba, accompagné des 12 membres de sa troupe appartenant en majorité à l'Association Les Beaux Arts d'Alger.

Artiste et pianiste diplômé du Conservatoire d'Alger dans les années 1980, Karim Semmar a étudié la mu-



sique auprès des chouyoukh de l'Art algérois tels que Farid Oudjdi et Mustapha Boutriche, de même qu'il a eu à côtoyer lors de sa carrière artistique Cheikh El Kobi, Cheikh Amar Ezzahi, Kamel Bourdib et d'autres grands noms artistiques.

Il a fait partie de plusieurs associations de musique andalouse dont Soundoussia, Fakhardjia, Mezghana puis Les Beaux Arts d'Alger.

Il enseigne actuellement la musique andalouse dans des associations.

Créée en 1980, l'Association les Beaux Arts d'Alger compte à son actif cinq albums dont nouba mezmoum (2001) et noubas Resd dhil (2003), outre sa participation à plusieurs manifestations artistiques en Algérie et à l'étranger.

La 17e édition de "Andaloussiates el Djazair", organisée sous le slogan "noubat el mahroussa durant la fête de l'Algérie", par l'Etablissement Arts et Culture d'Alger, se poursuivra jusqu'au 10 juin.

## THÉÂTRE

### Constantine : joindre l'expérience à l'endurance pour préserver le dynamisme théâtral

Les participants à une rencontre ayant regroupé, samedi, les anciens du théâtre amateur de Constantine des années 1970 et les troupes actuelles, ont insisté sur l'importance de "joindre l'expérience des pionniers du théâtre algérien à l'endurance des animateurs de la scène théâtrale actuelle pour préserver et renforcer le dynamisme théâtral".

Des hommes de théâtre de Constantine de l'ancienne génération, présents en force à cette rencontre qui se veut un "espace de communication et d'échanges" entre les différentes générations du théâtre constantinois, ont insisté sur l'importance de transmettre leur expérience "forgée dans un environnement dépourvu de moyens".

A ce titre, le doyen du théâtre amateur, Abdallah Hamlaoui, a indiqué que "durant les années 1970, les jeunes de l'époque créaient des pièces théâtrales avec les moyens du bord pour transmettre les messages et ouvrir les débats au service de l'édification du pays".

Il s'agit, selon lui, d'une "expérience inestimable à transmettre absolument aux nouvelles générations de la scène théâtrale pour tirer les leçons et se renfermer davantage devant les défis de l'heure qui ne sont pas moins importants de ceux d'hier".

De son côté, le gérant de l'École du théâtre de Constantine, Salah Eddine Milat,

estimant que "l'âme de toutes les générations théâtrales est la même", et que "la différence réside dans la vision des choses selon les conditions de chaque génération", a appelé à la consolidation des liens avec l'ancienne génération et bénéficier de son expérience et ses conseils.

Selon lui, des valeurs comme l'amour du théâtre et la patience notamment, étaient le secret de la réussite de l'ancienne génération qui ne cherchait pas la lumière, mais qui croyait en sa cause et talent au service de la société.

Pour sa part, Amira Deliou, directrice de la maison de la culture Malek Haddad, structure organisatrice de l'événement sous le slogan "Le théâtre, sourire de la vie", a indiqué que la manifestation vise à rapprocher les générations du théâtre dans un espace convivial et donner lieu à des collaborations professionnelles au service du théâtre constantinois.

La transcription de témoignages des hommes du théâtre qui ont fait la gloire de cet art à Constantine a été recommandée, au terme de cette rencontre, qui a été mise à profit pour saluer les efforts déployés par le théâtre "El Belliri" de Constantine au service de la scène théâtrale nationale.

Créée en 2018, l'École du théâtre de Constantine qui compte actuellement 90 étudiants, poursuivant un cycle de formation de 3 ans pour devenir des comédiens

professionnels, a participé à l'événement avec des séquences théâtrales puisées des

pièces "Babor Gharak" de Slimane Benaissa et "Nedjma" de Kateb Yacine.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA : BORDJ-BOU-ARRERIDJ  
DAIRA : BIR KAD'ALI  
COMMUNE : KHELIL  
NIF : 098534209074803

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Selon les dispositions des articles 65 du décret présidentiel n° 15/147 en date du : 16/09/2015 portant réglementation des marches publiques et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de khelil informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales N° 02/2022 du 15/05/2022 pour réalisation et réfection routes Commune de Khelil:

Lot N°01 : Réfection routes village oueledrabah 1er tranche sur 1.1 km

Lot N°02 : Réfection route chaibetghoula 2ème tranche commune de khelil

Lot N°03 : Réfection routes khamal sahnoune route Boucheouf 1er tranche sur 650 km

Lot N°04 : Réalisation route el hasba à route chefa oueledbelhadj sur 600 km

Lot N°05 : Réalisation routes groupes chebara village res el ain 1er tranche sur 600 km

Les résultats de l'évaluation est comme suit :

INTITULE	soumissionnaire	Montant	note	Délai	Observation
Lot N°01 : Réfection routes village oueledrabah 1er tranche sur 1.1 km	EURL RAS ELKAF	11 039 558,60	51,43	40 jours	MOINS DISANTE
Lot N°02 : Réfection route chaibetghoula 2ème tranche commune de khelil	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLIC ET HYDROLIQUE KETAB LAHCEN	10 203 476,50	69,67	45 jours	MOINS DISANTE
Lot N°03 : Réfection routes khamal sahnoune route Boucheouf 1er tranche sur 650 km	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLIC ET HYDROLIQUE LATRECHE KHAIR	6 680 660,00	83,00	45 jours	MOINS DISANTE 2 EME
Lot N°04 : Réalisation route el hasba à route chefa oueledbelhadj sur 600 km	SARL SARAMA INVEST AND PRODECT	6 128 738,00	75,00	45 jours	MOINS DISANTE 3 EME
Lot N°05 : Réalisation routes groupes chebara village res el ain 1er tranche sur 600 km	SARL HYDRO FUN	6 902 714,00	78,00	45 jours	MOINS DISANTE 3 EME

Conformément aux dispositions des articles 82 du décret présidentiel n° 15/147 en date du 16/09/2015 portant réglementation des marches publiques et des délégations de service public. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la date de la première publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de la commission permanente des marches du service contractant. Les soumissionnaires non retenues et qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres technique et financières sont invités à se rapprocher au siège de la commune (bureau des marchés publics) au plus tard trois (03) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

## USA - MUSIQUE

### Mariah Carey accusée de violation de droits d'auteur

La chanteuse américaine Mariah Carey est accusée de violation de droits d'auteur pour le titre de son tube "All I Want for Christmas Is You", un des plus diffusés de tous les temps, par un artiste qui lui réclame 20 millions de dollars, rapportent des médias.

Le plaignant, Andy Stone, affirme avoir co-écrit et enregistré une chanson du même nom en 1989, "sans avoir jamais donné la permission de l'utiliser", selon le texte d'une plainte déposée vendredi en Louisiane.

Il réclame 20 millions de dollars de dommages et intérêts à Mariah Carey, dont le titre est quant à lui sorti en 1994.

Andy Stone accuse la chanteuse et Walter

Afanasiëff, qui a co-écrit la ritournelle de Noël, d'avoir "engagé consciemment, volontairement et intentionnellement une démarche visant à violer" son droit d'auteur.

"All I Want for Christmas Is You" a dominé les ventes dans plus d'une vingtaine de pays, et il est abondamment diffusé chaque fin d'année. Le tube s'est vendu à 16 millions d'exemplaires et il aurait rapporté quelque 60 millions de dollars à Mariah Carey en trois décennies.

Au total, quelque 177 chansons porta nt le titre "All I Want for Christmas Is You" sont enregistrées sur le site internet du Bureau américain des droits d'auteur.

APS



## IRAN

## La mairie de Téhéran victime d'une cyberattaque

La municipalité de Téhéran a été victime de "perturbations" informatiques qui ont rendu son système interne, ainsi que son site web et application mobile, brièvement inaccessibles jeudi, a indiqué l'agence de presse Irna.



"Une perturbation délibérée du système interne de la municipalité de Téhéran est survenue à midi, rendant inaccessible pendant quelques minutes la page principale" sur laquelle "une image insultante" a été publiée, a indiqué Irna, citant un communiqué de l'Organisation de la Technologie

informatique de la mairie de la capitale iranienne, qui ne précise pas la nature de l'image en question. "Les systèmes de service (en accès public) ont été restreints par (la mairie) pour d'autres inspections techniques", a ajouté le texte, affirmant que le "trouble limité" a été "rapidement réglé".

## AÉROSPATIALE

## La Chine lance une mission habitée pour achever la construction de sa station spatiale



La Chine a lancé dimanche le vaisseau spatial habité Shenzhou-14, envoyant trois astronautes dans la combinaison de sa station spatiale pour une mission de six mois.

Le trio coopérera avec l'équipe au sol pour achever l'assemblage et la construction de la station spatiale Tiangong, en la transformant d'une structure composée d'un

seul module en un laboratoire spatial national doté de trois modules, soit le module de base Tianhe et les deux modules laboratoires Wentian et Mengtian.

Le vaisseau spatial, transporté par une fusée porteuse Longue Marche-2F, a décollé du Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine.

## CHINE

## Cérémonie d'au revoir pour les trois astronautes chinois de la mission Shenzhou-14



Une cérémonie d'au revoir pour les trois astronautes chinois de la mission spatiale habitée Shenzhou-14 a été organisée dimanche matin dans le Centre de lancement de satellites de Jiuquan dans le nord-ouest de la Chine indique l'agence Chine nouvelle.

A 7h56, Li Shangfu, commandant en chef du programme spatial habité de la Chine, a donné l'ordre de départ aux astronautes

Chen Dong, Liu Yang et Cai Xuzhe pour entamer la mission spatiale habitée visant à achever la construction de la station spatiale chinoise.

Le vaisseau Shenzhou-14 sera lancé dimanche vers 10h44 (heure de Beijing), et l'équipage restera en orbite pendant six mois.

APS

## PUBLICITÉ



EPE - Algérie Télécom - Spa  
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla  
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES  
N° : AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/ 07/2022**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Ouargla lance un Avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : « Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques » constitué de cinq (05) lots séparés comme suit :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	POSE CABLE FO ( centre-ville Ouargla Saïd Otba).	51,050
02	POSE CABLE FO (Hai mekhadmahaichorfa -460 lts-bamendil)	46,650
03	Pose câble FO(bouhohofala zone d'activité-cité ennaceurOGX)	48,650
04	Pose câble FO (Rouissat-sokra -Ziavna -EL Hadeb OGX)	37,050
05	Pose câble FO ( territoire APC OUARGLA -ROUISSAT)	56,600

## ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

**Palier 02 :** Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

**Palier 03 :** Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie cinq (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla  
Département Achats et Logistique  
Service des Achats  
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de cinq mille dinars algériens (5 000 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : BNA Ouargla ,Compte N°001009440300000250/15.

## Présentation des offres :

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus le dossier en format électronique (CD), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre financière (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES N° : AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°07/2022  
REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT  
DES CABLES A FIBRES OPTIQUES  
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla  
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla  
Département Achats et Logistique  
Service des Achats  
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.



# Programme de la soirée

**TF1 20:10**

**Le nouveau stagiaire**



*Ben Whittaker, veuf, fait tout pour mener malgré tout une vie bien remplie. Mais pas assez à son goût, et le septuagénaire postule pour être stagiaire dans un site Internet de mode. Au bout de quelques jours, Ben, un homme très organisé, est choisi pour être l'assistant personnel de Jules Ostin, la jeune fondatrice de la société très prometteuse. Celle-ci, qui n'est pas à l'aise avec les personnes âgées, est un peu réticente au départ.*

**France 2 20:10**

**Meurtres au paradis**



*Roger Harkness, professeur d'archéologie à l'université de Londres, effectue des fouilles pour trouver un temple Arwak. Un jour, à la pause déjeuner, l'éminent archéologue s'effondre, raide mort, devant son adjointe Rebecca Morley et un de ses étudiants, Ed Lancker. Chargés de l'enquête, l'inspecteur Neville Parker et le sergent Florence Cassell découvrent que la cause du décès est un empoisonnement à l'arsenic. Le défunt n'avait rien mangé depuis deux jours. Par contre, une demi-heure avant son décès, il avait bu du café préparé par Rebecca en personne.*

**France 3 20:10**

**Le jour le plus long**



*En mai 1944, rassemblées dans le sud de l'Angleterre, les Forces alliées attendent l'ordre de débarquer en Normandie. Le 6 juin, alors que le maréchal allemand Rommel ne se doute de rien, les premiers commandos aéroportés, qui comptent dans leurs rangs le lieutenant-colonel Vandervoort et le général Cota, sont parachutés sur le Cotentin, à Sainte-Mère-Eglise. Le gros des troupes arrive par bateaux.*

**CANAL+ 20:00**

**Le Flambeau : les aventuriers de Chupacabra**



*Marc reste introuvable malgré les recherches. Cette nouvelle n'émeut pas outre mesure les autres candidats. Ils voient en effet débarquer sur l'île un inquiet pâtissier mexicain déterminé à trouver sa précieuse "Farina".*

**6 20:10**

**Football / Ligue des Nations UEFA**



**Football / Ligue des Nations UEFA Croatie / France**

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2552

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2	9		1	5		6	2		3	1		
	3		7				4		2			
6	7			4	9	1	9			7	5	
		1	3					7	6			
		8						8				
	9	4					4	3				
3	6			1	2		5	6		4	2	
	8		9					8		1		
4	5		8	3		9	2	1		8	6	
						6	2					
			1					8				
						4	1					
5	4		1	9		4	7	3		9	4	
	8		7					4		7		
9	1		8	4			9	2			8	3
		7	1					5	4			
		5							8			
		9	8					3	7			
4	6			7	2		8	4			2	7
	1		8					5		8		
3	7		5	1			2	9		1		5



**L'année n'est jamais si longue que la veille de Noël ne soit trop courte.**

*Citation de Noël ; Le dictionnaire des proverbes danois (1757)*

### Mots croisés n°2552

- Horizontalement :**
- Elle envoie paître le bétail à la montagne
  - Respirera avec gêne - Pronom de comière
  - Déshydraterai - Fut obligé
  - Laxatif - S'immiscera
  - Réduisit la volure - Vieux bison
  - Tins bon
  - Coups de pieds en vache - Forcerie
  - Bien dans le coup - Il vaut l'actinium - Mettre en ordre
  - Va bien - Grande quantité - Septième grecque
  - Facilement irritables
- Verticalement :**
- Mit de côté
  - Echouer - Joint
  - Sera donc dans la lune - Fin de verbe
  - Glaciers en préparation - Sujet favori
  - Elue mais dans l'agenda - Noix à cachou
  - Futur daguet - Terme de diplomate - Note
  - Grosse planète - Bon conservateur
  - Dominera
  - Brésilien pas très rapide - Finasser
  - Cheval de bataille
  - Tribunal - Arme de truite
  - Accumuleras

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											







## JEUX MÉDITERRANÉENS ORAN-2022

# La caravane de promotion fait une halte à Bordj Bou Arreridj

La caravane initiée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) est arrivée samedi dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dans le cadre de la campagne dédiée à la promotion des jeux méditerranéens d'Oran, programmés entre le 25 juin et le 6 juillet.

Le responsable de cette organisation, Youcef Tazir, a déclaré à l'APS que "dans le cadre du soutien des efforts visant la réussite de jeux méditerranéens, l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens est venue dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj dans le but de promouvoir cette manifestation".

Dans ce même contexte, il a fait savoir qu'une visite a été effectuée au monument historique de la région d'El Kalaâ ainsi que ses zaouias célèbres qui constituent un site religieux national, en plus de la visite de la région montagneuse de Bordj Zemoura,

l'une des zones touristiques les plus importantes de cette wilaya.

Cette organisation a également programmé un match de football entre ses journalistes membres et leurs confrères activant dans la wilaya, en plus de rendre visite à des enfants malades de l'hôpital spécialisé Rachid Belahcine, où des cadeaux ont été remis aux enfants malades, sous l'égide d'une entreprise économique privée, a-t-il ajouté.

Avant le coup d'envoi de cette caravane depuis Alger, durant le mois de Ramadhan dernier, un tournoi de football a été organisé

en salle avec la participation d'équipes comprenant des journalistes des médias publics et privés, a rappelé M. Tazir.

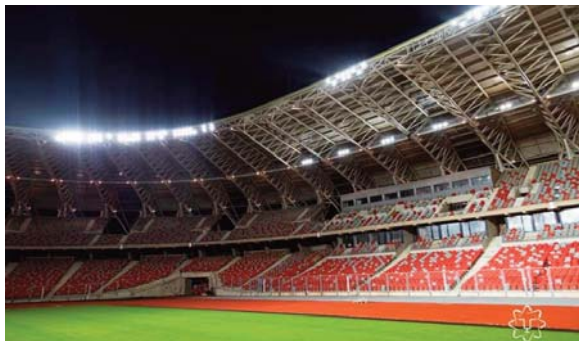
La caravane a fait des haltes chaque semaine dans différentes wilayas à l'instar de Tlemcen, Annaba, Tizi-Ouzou, Boumerdes et Bouira, avant de se rendre la semaine prochaine à Jijel, a indiqué le responsable de l'ONJSA.

La caravane comprend un groupe de journalistes relevant de divers médias nationaux, publics et privés, ainsi que le président de l'association La Voix des commentateurs sportifs algériens, Saâd Trafi.



### STADE DE SIG

## Les tests techniques sur le réseau d'éclairage «avancent très bien» (DJS)



Les essais techniques sur le réseau d'éclairage du nouveau stade de Sig relevant du pôle sportif de la wilaya avancent d'une manière "très satisfaisante" quelques semaines avant le début de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévus à Oran à partir du 25 juin courant, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Jeunesse et des sports (DJS).

Le stade de Sig (30 km d'Oran),

qui abritera une partie des rencontres du tournoi de football (U18) des JM, subit depuis quelques jours des essais techniques au niveau de son réseau d'éclairage.

L'opération qui a concerné jusque-là 50% dudit réseau "a été concluante", a déclaré à l'APS, le premier responsable de la DJS, Lahcen Laadjadi.

"Cette opération va être clôturée mercredi prochain, jour fixé pour

l'achèvement des tests engagés au niveau de tous les équipements du stade de Sig, tels les portiques électroniques au nombre de douze", a précisé M. Laadjadi.

Le stade en question est d'une capacité de 20.000 places. Dépourvue d'une piste d'athlétisme, cette enceinte footballistique, qui n'a pas encore été baptisée, fait partie d'un pôle sportif comprenant un stade d'athlétisme, une piscine olympique et d'autres espaces dédiés aux activités sportives.

Ce stade à "l'Anglaise", possède des tribunes entièrement couvertes avec sièges et un revêtement en gazon naturel, comme il est doté de tous les équipements nécessaires, tels que le système de télésurveillance avec caméras, des portiques électroniques, quatre (4) vestiaires et bien d'autres commodités.

Concernant la piscine olympique de ce pôle sportif, elle va abriter les entraînements des sélections engagées dans le tournoi de Waterpolo (hommes) comptant pour les JM, rappelle-t-on.

### CYCLISME (PRÉPARATION)

## La sélection algérienne «Elite» en stage en Belgique



La sélection algérienne Elite de cyclisme effectuera du 6 au 21 juin un stage en Belgique en prévision d la 19e édition des Jeux méditerranéens prévue du 25 juin au 6 juillet prochain à Oran, a indiqué la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) samedi.

L'équipe algérienne prendra part à deux courses lors des Jeux méditerranéens d'Oran, la course sur route, Oran-Hamam Bouhjar et retour sur Oran (154 km) et la course contre-la-monte individuelle sur 25 km sur la route parallèle de la ville d'El Bahia.

Au cours de son stage en Belgique, la sélection algérienne participera à plusieurs courses du haut niveau en présence de plusieurs clubs professionnels européens, selon la FAC.

La sélection algérienne sous la conduite de l'entraîneur national Hakim Hamza, est composée de 10 coureurs: Azzedine Lagab, Hamza Mansouri, Yacine Hamza, Nassim Saidi, Youcef Rayi, Hamza Amari, Salah Eddine El Ayoubi Cherki, Mohamed Amine Nehari, Ayoub Ferkous et Islam Mansouri.

#### Programme des courses en Belgique:

<b>7 juin :</b>	Saint Auber	117kms
<b>11/06 :</b>	Jeuk	104kms
<b>12/06 :</b>	Zedelgem	129,5kms
<b>13/06 :</b>	Kester	124,5kms
<b>16/06 :</b>	Bierbeek	112kms
<b>17/06 :</b>	Koolskamp	120kms
<b>18/06 :</b>	Kruikebeke	110kms
<b>19/06 :</b>	Oostrozebeke	110kms
<b>21/06 :</b>	Geluwe	115kms.

## BASKET /SUPER-DIVISION- TOURNOI DES AS

### Le NB Staouéli sacré pour la deuxième fois de son histoire

Le NB Staouéli a été sacré champion d'Algérie de basket-ball de la saison 2021-2022, en s'imposant devant le WO Boufarik sur le score de 64 à 59 (mi-temps : 27-28), lors de la dernière journée du tournoi des As de la Super-Division disputée samedi à la salle omnisport Chahlef-Chahreddine d'Annaba.

C'est le deuxième titre de champion de la ville de Staouéli (banlieue Ouest d'Alger) après celui remporté en 2007 sous l'appellation de l'ex DRB Staouéli.

Menés d'un point à la mi-temps (27-

28), les basketteurs de Staouéli ont réussi à prendre l'avantage dans le troisième quart (44-42), avant de s'imposer avec un écart de cinq points (64-59).

Invincus durant ce tournoi des As, les hommes de Yacine Ait-Kaci se sont imposés lors des deux premières journées, respectivement, devant le CS Gué de Constantine (58-42) et le MC Alger (81-74) et succèdent au palmarès de la compétition au MC Alger (ex GS Pétroliers), tenant du trophée depuis 2014.

A la faveur de ce sacré mérité, le NB

Staouéli représentera l'Algérie à la 3e édition de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), alors que le WO Boufarik, vice-champion, sera reversé en Championnat arabe des clubs.

Dans la première rencontre de cette 3e et dernière journée, le MC Alger s'est imposé devant le CS Gué de Constantine (90-86).

Pour rappel, les éditions 2020 et 2021 des compétitions masculines de basket-ball (Championnat et Coupe) n'avaient pas été disputées en raison de la pandémie de Coronavirus.

## QUATRIÈME MANCHE DE COUPE D'ALGÉRIE VTT DE DESCENTE À TISSEMSILT

### Les vététistes du club CSG Dar El Beida dominant

Les vététistes du club CSG Dar El Beida ont dominé la 4ème manche de la coupe d'Algérie 2022 de VTT dans la spécialité "Downhill" (descente), disputée sur un circuit de 2,5 kilomètres au Parc naturel El Meddad de Theniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt.

Les vététistes du club Sports de Glisse de Dar El Beida ont occupé les trois premières places du podium grâce à Bouchachia Chouaib, vainqueur de la course devant ces deux co-équipiers Mohamed Naâmaoui et Adjerid Imad. Cette competi-

tion de deux jours, organisée par le club de Theniet El Had de VTT, en collaboration avec la fédération algérienne de cyclisme, a enregistré la participation de plus de 30 coureurs de 17 ans et plus représentant d'une dizaine de clubs de cyclisme du pays.

Cette compétition de la Coupe VTT est composée de six manches dont la cinquième aura lieu le mois de septembre à Cherchell et la sixième et dernière manche est prévue dans la forêt de Bainem (Alger), en novembre prochain.



## CAN-2023 (QUALIFICATIONS/ GR.F) ALGÉRIE - OUGANDA 2 - 0

### Les "Verts" retrouvent la confiance et pensent à la Tanzanie

Deux mois après la cruelle élimination en barrages de la Coupe du monde 2022 face au Cameroun, l'équipe nationale de football a réussi son retour à la compétition, en battant, sans panache, l'Ouganda (2-0), samedi soir au stade olympique du 5-juillet, à l'occasion de la journée inaugurale (Gr.F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023.

Sur la pelouse du stade olympique du 5-juillet d'Alger, qu'ils ont retrouvé pour la circonstance, les coéquipiers du buteur maison, Islam Slimani ont mis à profit cette rencontre face aux "Cranes" pour tourner définitivement la page du Mondial 2022 et se projeter sur l'avenir, et la nécessité de "reconstituer un groupe fort et compétitif", comme l'a si bien signifié le coach national Djamel Belmadi, lors de la conférence de presse d'avant-match.

Face à un adversaire moyen, qui n'a représenté aucun danger pour les "Verts", la sélection algérienne a maîtrisé son jeu avec une possession supérieure à 80%, mais a pêché par un manque d'automatismes au niveau offensif.

Le score aurait pu être lourd pour l'Ouganda qui a adopté un plan de bataille purement défensif, évoluant avec bloc très bas et des joueurs agressifs sur le porteur du ballon.

"Ce n'était pas facile après la désillusion du mois de mars, il était dur de se remettre dans ces qualifications à la CAN, il n'était pas évident de se remettre dedans, les joueurs étaient concentrés et vraiment déterminés.

Bravo aux joueurs", a réagi Belmadi à l'issue de la partie.

Pour ce premier match post-élimination du Mondial 2022, Belmadi a présenté un onze inédit avec notamment la titularisation, pour la première fois, du gardien de but Mustapha Zeghba (Damac FC/Arabie saoudite), qui a réussi à repousser un penalty (33e) quelques minutes après l'ouverture du score signée Mandi (28e). Sur le plan défensif, le

coach national a aligné une charnière centrale formée pour la première fois d'Ahmed Touba et d'Aïssa Mandi.

Sans pour autant mis en difficulté, ce duo a rendu une belle copie en faisant preuve d'une bonne entente, ce qui devrait donner plus de choix pour Belmadi dans l'avenir et surtout redistribuer les cartes en vue des prochaines rencontres.

L'ailier droit du Stade brestois (France) Youcef Belaïli, auteur du deuxième but de la partie (80e) suite à un travail individuel remarquable, a ravi la vedette en réalisant une prestation de haute facture, confirmant son retour au premier plan.

"Les joueurs comme Belaïli ont besoin de toutes leurs facultés physiques pour être au top de leur forme.

Le fait qu'il soit en Europe lui a permis de hausser un peu plus son niveau.

Je suis vraiment content qu'il ait choisi de rester en Ligue 1 française.

Lorsqu'il est comme ça dans sa forme physique, il est intenable.

On est heureux qu'il soit aussi performant", a souligné Belmadi.

En assurant l'essentiel face à l'Ouganda, l'équipe nationale est appelée à confirmer ce succès, mercredi en déplacement face à la Tanzanie, qui a tenu en échec samedi le Niger à Niamey (1-1), tout en réajustant quelques réglages.

Les "Verts" devront hisser leur niveau de jeu pour espérer aligner une deuxième victoire de suite et conforter leur position de leader, face à une équipe de Tanzanie qui aura l'avantage du terrain et du public.



### Fiche technique du match Algérie-Ouganda (2-0)

Fiche technique du match Algérie -Ouganda (2-0, mi-temps 1-0), disputé samedi soir au stade du 5-juillet (Alger) pour le compte de la première journée des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football, prévue en 2023, en Côte d'Ivoire :

**Stade du 5-juillet (Alger). Temps :** assez frais. Affluence faible. Terrain en bon état. Arbitrage de l'Egyptien Mohamed Adel Elsaïd Hussein, assisté de ses compatriotes Samir Gamal Saad et Ahmed Tawfik Ali.

**Buts :** Aïssa Mandi (28'), Youcef Belaïli (80') Algérie  
**Avertissements :** - Rami Bensebaïni (25'), Rachid Ghezal (32') Algérie  
- Khalid Aucho (23'), Bevis Christofer Kizito Mugabi (86') Ouganda

**Algérie :** Mustapha Zeghba, Hocine Benayada, Rami Bensebaïni (Abdelkader Bedrane 84'), Ahmed Touba, Aïssa Mandi, Ismaël Bennacer, Adem Zorgane (Sofiane Bendebka 81'), Ramiz Zerrouki, Islam Slimani (Cap) (Amine Ammoura 69'), Youcef Belaïli (Billel Brahimi 81'), Rachid Ghezal (Adem Ounes 69').

**Entraîneur :** Djamel Belmadi.  
**Ouganda :** Charles Lukwago, Allan Okello (Steven Serwadda 55'), Bevis Christofer Kizito Mugabi, Emmanuel Arnold Okwi (Cap) (Hakim Kiwanuka 74'), Faruku Miya Isaac Muleme (Kizza Martin 55'), Joseph Youngman Marvin (Kakooza Derrick 81'), Khalid Aucho, Kizito Mugweri Gavin, Dwaliwa Halidi, Milton Karisa (Bobosi Byaruhanga 74').

**Entraîneur :** Micho Silozovic.

### Résultats partiels

Résultats partiels des matchs de qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football (CAN 2023), à l'issue des rencontres de vendredi et samedi, pour le compte de la première journée, devant se poursuivre dimanche et jeudi prochains :

#### 1<sup>re</sup> journée :

##### Mercredi, 1<sup>er</sup> juin :

Ghana-Madagascar	3-0
Angola-Centrafricain	2-1
Libye-Botswana	1-0

##### Jeudi, 2 juin :

Tunisie-Guinée équatoriale	4-0
Mozambique-Rwanda	1-1

##### Vendredi, 3 juin :

Comores-Lesotho	2-0
Togo-Eswatini	2-2
Côte d'Ivoire-Zambie	3-1
Burkina Faso-Cap-Vert	2-0

##### Samedi, 4 juin :

Namibie-Burundi	1-1
Niger-Tanzanie	1-1
Gambie-Soudan du Sud	1-0
Algérie-Ouganda	2-0
Mali-Congo	4-0
Mauritanie-Soudan	3-0
Sénégal-Bénin	3-1
RD Congo-Gabon	0-1

##### Jeudi, 9 juin :

**Gr. A à Abuja :** Nigeria-Sierra Leone  
**Gr. A (lieu non communiqué) :** Guinée-Bissau-Maurice  
**Gr. K à Rabat :** Maroc-Afrique du Sud.

### Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match Algérie - Ouganda (2-0, mi-temps 1-0), disputé samedi soir au stade du 5-juillet (Alger), pour le compte de la première journée des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations de football, prévue en 2023, en Côte d'Ivoire :

● **Djamel Belmadi (Sélectionneur de l'Algérie) :** "Ce fut un match difficile, contre un adversaire qui a fermé le jeu, grâce notamment à son bloc-bas.

La sélection ougandaise est à la fois solide défensivement et généreuse dans l'effort, ce qui la rend très difficile à manier. D'ailleurs, dans un passé pas si lointain, elle a difficilement perdu contre le Mali, ce qui prouve sa qualité. Malgré cela, nous avons réussi une bonne performance.

Nos joueurs ont su faire le travail, en laissant peu de champs libre à l'adversaire. Nous avons attaqué sans avoir peur de se faire contrer, et Dieu merci, un résultat probant a été à la clé. Cependant, force est de reconnaître que nous avions aussi une revanche à prendre sur le sort, notamment, par rapport à ce qui s'est passé au mois de mars dernier.

Nous avions vraiment envie de bien faire, et cela a également pesé dans la balance. Concernant la titularisation de Zeghba, je dirai tout simplement qu'il l'a méritée. Même de notre côté, on voulait l'associer au jeu dans un niveau élevé, et il s'est montré à la hauteur."

● **Micho Silozovic (Sélectionneur de l'Ouganda) :** "Nous avons très bien démarré le match, en faisant jeu égal avec la sélection algérienne.

Mais la suite a été nettement moins bonne, et c'est ce qui a fait que nous perdions finalement (2-0). Le premier coup de sort a probablement été l'ouverture du score, que nous avions concédée suite à une erreur d'inattention, après une balle arrêtée. Un but que nous aurions pu facilement éviter, avec un peu plus de concentration.

Le deuxième coup de sort a été ce pénalty raté à la 32<sup>e</sup> minute de jeu. Un luxe qu'on ne peut pas se permettre dans ce genre de matchs. Un concours de circonstances, qui a sapé le moral à mes joueurs, au point de devenir nettement moins incisifs en deuxième mi-temps.

Certes, là encore, nous avions bien démarré, mais Belaïli, qui a été étincelant aujourd'hui, a réussi une nouvelle fois à faire la différence, sur un exploit individuel.

Il est évident que pour nos débuts dans ces éliminatoires de la CAN-2023, nous aurions espéré un meilleur résultat, car cela aurait augmenté nos chances, mais malgré la défaite, je considère que rien n'est encore perdu, surtout que dans l'autre match, le Niger et la Tanzanie se sont neutralisés (1-1). C'est une bonne chose pour nous, et nous allons essayer de l'améliorer encore plus dès mercredi prochain, à Kitende, face au Niger"

● **Islam Slimani (Attaquant et capitaine de la sélection algérienne) :** "Ce fut un match difficile, surtout qu'il intervient en fin de saison, à un moment où les joueurs sont complètement épuisés.

Malgré cela, je considère que nous avons eu un bon rendement dans l'ensemble, et surtout, que nous avons réussi le plus important, en remportant la victoire. Nous avons des joueurs expérimentés, qui savent répondre présent au moment opportun. Personnellement, malgré mes 33 ans, je me sens toujours capable d'apporter un plus à l'Equipe nationale.

L'âge n'est finalement qu'un chiffre, comme en témoignent certains quadragénaires, qui continuent à évoluer au plus haut niveau, et dans les plus grands championnats du monde.

En tout cas, personnellement, je ne songe pas encore à arrêter. J'ai déjà passé dix ans en équipe nationale et sans exagérer, je pense pouvoir y prolonger ma carrière jusqu'à quinze ans.

Pour finir, je voudrais lancer un appel concernant Ryad Mahrez. C'est un grand joueur, qui évolue dans un grand club. Pourtant, il n'a jamais dit non à l'Equipe nationale.

Bien au contraire, il a toujours répondu à l'appel, même lorsqu'il s'agissait d'aller guerroyer en Afrique. Donc, un peu de respect pour ce grand monsieur, qui ne mérite pas tout cet acharnement gratuit".

### QUALIFICATIONS CAN-2023 (GR.F - 1<sup>RE</sup> JOURNÉE)

### Match nul entre le Niger et la Tanzanie (1-1)

Le Niger et la Tanzanie se sont neutralisés 1 à 1, (mi-temps : 1-1), en match comptant pour la 1<sup>ère</sup> journée du groupe F des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2023), disputé samedi au stade de l'Amitié de Cotonou au Bénin.

La Tanzanie a ouvert le score par George Mpole à la première minute de jeu, avant que Daniel Sosah n'égalise pour le Niger à la 26<sup>e</sup> minute.

La deuxième rencontre du groupe F oppose l'Algérie à l'Ouganda au stade du 5 juillet d'Alger à partir de 20h00.

Lors de la 2<sup>e</sup> journée du groupe F des qualifications à la CAN-2023, prévue le mercredi 8 juin, la Tanzanie accueillera l'Algérie à Dar Es Salaam (17h00), alors que le Niger se déplacera à Kitende pour y affronter l'Ouganda (14h00).

## TOURNOI MAURICE-REVELLO (3<sup>E</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE)/ ALGÉRIE-COMORES Les "Verts" pour sortir la tête de l'eau

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23), éliminée sans gloire dès le premier tour du 48<sup>e</sup> tournoi Maurice-Revello (ex-Tournoi de Toulon/France), après deux défaites de suite, jouera pour l'honneur lundi face aux Comores (16h30), à l'occasion de la 3<sup>e</sup> et dernière journée (Gr.C).



Battue d'entrée face au Japon (1-0) avant de chuter lors de la deuxième sortie face à la Colombie (2-1), l'équipe nationale est appelée plus que jamais à se remettre en question et réaliser un succès pour l'honneur, une manière de boucler le premier tour sur une bonne note avant de disputer un match de classement.

Comme ce fut le cas face à la sélection nipponne, les Algériens ont encore fois pêché par un manque d'efficacité flagrant devant les buts face aux Colombiens, qui ont réussi à ren-

verser la vapeur après avoir été menés au score.

Le sélectionneur Noureddine Ould Ali est appelé à revoir sa copie, pour décrocher une victoire face à une solide équipe des Comores, qui occupe la tête du classement avec 4 points, en compagnie de la Colombie et du Japon.

Dans l'autre match du groupe C, le Japon et la Colombie s'affronteront (13h00) dans un match à grand enjeu, puisque le vainqueur devrait valider son billet pour les demi-finales.

Pour rappel, en cas

d'égalité à l'issue des 90 minutes, les deux équipes seront départagées par la séance des tirs au but, selon le règlement de la compétition.

Outre l'Algérie, le Japon, les Comores, et la France -- pays hôte et le plus titré dans l'histoire de ce tournoi (12 trophée) -- huit autres pays prendront part à cette manifestation : le Ghana, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Colombie, l'Indonésie, le Panama, le Mexique, et le Venezuela.

Les douze sélections ont été réparties en trois groupes de quatre, le pre-

mier de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième se qualifient pour les demi-finales.

Le tournoi Maurice-Revello constitue une étape préparatoire pour les U23 algériens, en prévision des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain.

La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer.

Le tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

## LIGUE 1 (PARADOU C) Mise en place d'une cellule de détection et recrutement

Le Paradou AC (Ligue 1 algérienne de football), a annoncé avoir mis en place une cellule de détection et recrutement de jeunes footballeurs susceptibles d'intégrer son Académie, a-t-il annoncé mercredi soir dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

" Cette cellule est composée des membres suivants : trois au niveau du Centre, cinq au niveau régional : Région Est (1), Région Ouest (1), Région Sud Est (1), Région Sud (1) et Région Sud-Ouest (1), et vingt au niveau de wilaya.

Le scout de wilaya est rattaché hiérarchiquement à sa région respective", ajoute le PAC. Les membres de la cellule de détection et recrutement désignés sont accrédités pour représenter le club pendant la période stricte allant du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2022 uniquement.

Passée cette date, ils ne représenteront le club en aucune façon, souligne le Paradou.

Et d'enchaîner : "Tous les membres de la cellule de détection/recrutement désignés par Paradou AC, qu'ils soient de niveau central, régional ou wilaya sont porteurs d'un document d'accréditation individuelle délivré par lui, avec photo et identité du porteur".

Le club algérois précise qu'"aucune personne ne portant pas l'accréditation délivrée par le club ne pourrait prétendre le représenter et agir en son nom". Enfin, le PAC précise que "l'opération de détection de jeunes candidats à intégrer l'Académie de Paradou est totalement gratuite et absolument transparente dans son déroulement. Seul le talent du candidat est pris en compte".

## LIGUE 1 83 buts encaissés, le triste record du RC Relizane

Avant une seule journée de la fin du championnat de Ligue 1 de football, le RC Relizane qui a déjà posé ses deux pieds en Ligue deux depuis un bon bout de temps, est en train de réaliser un triste record en encaissant pas moins de 83 buts.

La formation de l'Ouest du pays ferme la marche au classement des meilleures défenses de l'élite, derrière un autre club de l'Ouest, à savoir le WA Tlemcen, avec 65 buts encaissés en 32 matches.

Et si le RCR a concédé autant de buts, son attaque a sauvé quelque peu la face en marquant 30 buts en 33 matches, même s'il s'agit d'un bilan en deçà des attentes, vu que la moyenne de buts inscrits n'a même pas atteint la banderille par rencontre.

Ce n'est pas tout, puisque le "Rapid" n'a gagné que 4 fois, contre 8 nuls et 21 défaites, des statistiques qui traduisent parfaitement la saison "cauchemardesque" de cette formation qui a retrouvé la Ligue 1 à l'issue de l'exercice 2019-2020, profitant à l'époque du changement du système de compétition de la Ligue 1 en portant à 20, le nombre de clubs évoluant dans le premier palier.

Cette très faible moisson a logiquement envoyé les "Lions de Mena" en Ligue 2, payant cash les frais des interminables problèmes, et à tous les niveaux, qu'ils ont vécus depuis déjà deux saisons.

Et si lors de l'exercice passé l'équipe a réussi à s'en sortir, difficilement soit-il, ce ne fut pas le cas cette fois-ci, puisque le sort des Vert et Blanc a été scellé depuis pratiquement le début de la phase retour.

Une deuxième partie de saison qu'ils ont entamée par une défaite historique sur le terrain du MC Alger (8-2), un autre triste record qu'ils vont égaliser, quelques semaines plus tard, en chutant à domicile face au CR Belouizdad (8-0), sacré champion d'Algérie pour la troisième saison de rang.

Dans l'entourage du RCR, on est naturellement très déçu du parcours de l'équipe dont les joueurs n'attendent que la fin du championnat pour aller monnayer leurs talents ailleurs, après avoir vécu le martyre tout au long de cet exercice.

Croulant sous le poids des dettes estimées à plus de 200 millions de dinars, l'avenir du "Rapid", sans président et sans entraîneur, s'annonce encore sous de mauvais auspices.

Le club risque de vivre le même scénario du voisin l'USM Bel Abbès qui vient de perdre sa place en Ligue 2 une saison seulement après avoir quitté l'élite.

APS

## La sélection algérienne U20 en stage (FAF)

Le sélectionneur national des U20, Mohamed Lacette, a établi une liste de 23 joueurs à convoquer pour un regroupement durant l'actuelle date FIFA du mois de juin, en vue des prochaines échéances officielles, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

Parmi les 23 joueurs retenus 13 évoluent en Europe dont trois à Valenciennes FC en France, tandis que deux clubs algériens, le MC Alger et l'ES Sétif, comptent deux joueurs chacun.

Ce regroupement de la sélection nationale U20 s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'équipe pour la Coupe arabe des Nations 2022 prévue fin juillet-début août en Arabie saoudite et surtout pour le

Tournoi UNAF U20 (Egypte) où elle devra disputer la seule place qualificative à la CAN-U20 - Egypte 2023 qui aura lieu du 18 février au

12 mars 2023 au pays des Pharaons qui est qualifié d'office en tant qu'organisateur de l'événement continental.

### Liste des 23 joueurs convoqués:

Ouassama Mellala (MC Alger), Salem Messaoud ( ES Sétif), Nabil Ouenas (Saint Etienne/France), Abdelkrim Naamani (USM Alger), Malek Djemoui (Montpellier/France), Issam Bouaouene (Valenciennes FC/France), Nazim Babaye ( AS Monaco/ France), Abderraouf Hamimi (CS Constantine), Kamel Cherchour (MC Alger), Massil Adjaoudi (Lazio/Italie), Mehdi Touenti (FC Cartagena/ Espagne), Sofiane Boudraa (Valenciennes FC/France), Salah-eddine Bendriss (Moscroun/ Belgique), Malek Simba Matubanzila (Troyes Estac/ FR), Rayane Gacem (NA Hussein-dey), Yacine Houari (Valenciennes FC/France), Attalah Tidjany (Bordeaux/France), Amine Benkedour (RC Relizane), Aboubacar Benhamda (ASM Oran), Stan Berkani (Clermont Foot/ France), Reda Aissaoui (Parma/Italie), Aïmene Messaoud Fellahi (ES Sétif), Afari Belhadji Chekal (CS Constantine).

## CHAN-2022 (ÉQUIPE NATIONALE A'/ PRÉPARATION) TOURNOI À QUATRE L'Algérie débutera face au Niger le 6 juin

La sélection nationale de football A', composée de joueurs locaux, affrontera son homologue nigérienne, lundi 6 juin au stade du 5-Juillet d'Alger (20h30), dans le cadre de la 1<sup>re</sup> journée du tournoi à quatre, organisé en prévision du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reportée à 2023) en Algérie (8-31 janvier), rapporte la Fédération algérienne (FAF) jeudi sur sa page officielle Facebook.

Les joueurs du sélec-

tionneur Madjid Bougherra enchaîneront face à la RD Congo le jeudi 9 juin au stade du 5-Juillet (20h30), avant de boucler ce tournoi face au Sénégal le lundi 13 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), précise la même source.

En prévision de cette étape préparatoire, Bougherra a fait appel à 30 joueurs, pour un stage entamé mardi à Mostaganem. Le CR Belouizdad (6 joueurs), le Paradou AC (5 joueurs), l'USM Alger

(5 joueurs), et le MC Alger (4 joueurs), sont les clubs les plus représentés dans cette liste. Il s'agit du deuxième regroupement pour la sélection A' depuis le début de l'année.

Les coéquipiers d'Ayoub Ghezala (MC Alger), ont disputé en avril dernier deux matches amicaux face au Togo au stade de Blida. Le premier s'est soldé par un succès des Algériens (1-0) alors que le second s'est terminé sur un score de parité (0-0). La FAF n'a pas communi-

qué le calendrier complet du tournoi.

### Voici par ailleurs le programme des rencontres de l'Algérie :

- **Lundi 6 juin au stade du 5-Juillet d'Alger :**  
Algérie - Niger 20h30  
- **Jeudi 9 juin au stade du 5-Juillet d'Alger :**  
Algérie - RD Congo 20h30  
- **Lundi 13 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida :**  
Algérie - Sénégal 20h30.



## LIVERPOOL Mané calme le jeu

Après ses propos étonnants sur son avenir (voir article ici), l'ailier de Liverpool Sadio Mané (30 ans, 34 matchs et 16 buts en Premier League cette saison) a cherché à calmer le jeu. En marge de son triplé contre le Bénin (3-1) avec le Sénégal samedi dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, l'ancien Messin a clamé son respect pour les Reds.

"Arrêtez. J'ai parlé hier en rigolant, avec un peu d'humour, et ça a fait le tour du monde. Maintenant, il faut s'arrêter là. On verra ce qui va se passer. Vous savez, je suis sous contrat avec Liverpool. C'est un club que je respecte. Les fans m'ont adopté depuis le premier jour et pour ce qui est de l'avenir, on verra bien", a temporisé Mané pour Canal +.

## BAYERN Gnabry, le Real une fausse piste ?

Depuis plusieurs semaines, l'ailier du Bayern Munich Serge Gnabry (26 ans, 34 matchs et 14 buts en Bundesliga cette saison), en difficulté pour prolonger son contrat qui expire en juin 2023, se retrouve annoncé avec insistance dans le viseur du Real Madrid. Mais ce dimanche, le quotidien madrilène Marca affirme que l'international allemand ne figure pas dans les plans du récent champion d'Europe sur ce mercato d'été.

Avec les présences de Rodrygo et de Marco Asensio à ce poste, les Merengues n'ont pas réalisé l'a

moins- dre approche pour l'ancien joueur d' Arsenal et n'ont pas prévu de le faire. Ainsi, le nom du Real pourrait surtout être utilisé par les représentants de Gnabry afin de mettre la pression sur les dirigeants munichois dans le cadre des négociations entre les deux parties.



## MANCHESTER UTD La piste Eriksen prend du poids

Après son arrêt cardiaque lors de l'Euro l'été dernier, le milieu offensif Christian Eriksen (30 ans, 11 matchs et 1 but en Premier League cette saison) a retrouvé un bon niveau sous les couleurs de Brentford depuis janvier. En fin de contrat en juin, l'international danois fait ainsi l'objet de nombreuses rumeurs avec Manchester United et Tottenham ces dernières semaines.

Et d'après les informations du média britannique Sunday Mirror, l'ancien joueur de l'Inter Milan intéresse très sérieusement le nouveau manager des Red Devils Erik ten Hag. A la recherche d'un renfort dans l'entrejeu, le technicien néerlandais milite pour le recrutement du natif de Middelfart. Une affaire à suivre sur ce mercato d'été.

## ITALIE Donnarumma touché à un doigt

Sur la dernière action du match de Ligue des Nations contre l'Allemagne (1-1) samedi, le gardien de l'Italie Gianluigi Donnarumma (23 ans, 44 sélections) s'est blessé à un doigt après un contact avec le défenseur adverse Antonio Rüdiger. Le portier du Paris Saint-Germain se plaignait de vives douleurs au coup de sifflet final. Mais son sélectionneur Roberto Mancini s'est montré rassurant.

"Il a un problème à un doigt mais il en a neuf autres, donc il pourra continuer à jouer", a plaisanté le technicien transalpin avant le déplacement en Hongrie mardi. Pour rappel, l'autre Parisien Marco Veratti a quitté le rassemblement à cause d'une petite blessure à la cheville.

## JUVENTUS Le club insiste pour Pogba

Si le Real Madrid a fermement démenti samedi un intérêt pour le milieu de terrain Paul Pogba (29 ans, 20 matchs et 1 but en Premier League cette saison), en fin de contrat avec Manchester United, la Juventus Turin continue de s'activer sur ce dossier. Selon le journaliste de The Guardian Fabrizio Romano ce dimanche, les dirigeants turinois ont programmé un rendez-vous direct avec l'international français dans les prochains jours.

L'objectif ? Trouver un accord total autour de la récente proposition réalisée par la Vieille Dame. Pour rappel, la Juve propose à l'ancien Havrais un contrat sur le long terme avec un salaire annuel net estimé à 8 millions d'euros, dont des bonus. Une offre suffisante pour permettre le retour de Pogba à Turin ?



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL  
DK NEWS

Directeur général,  
responsable de la publication  
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## CONSEIL DE LA NATION

### Validation de la qualité de membre pour trois nouveaux sénateurs du tiers présidentiel

Le Conseil de la nation a tenu, jeudi, une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, au cours de laquelle la qualité de membre de trois nouveaux sénateurs du tiers présidentiel, a été validée, indique un communiqué de la même instance législative.

Au début de la séance, qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Besma Azouar, M. Goudjil a donné la parole au rapporteur de la Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, M. Mohamed Laid Ballaa, pour la lecture du rapport élaboré par la Commission sur "la validation de la qualité de membre de trois nouveaux



sénateurs au Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, conformément aux dispositions de l'article 24 du règlement intérieur du Conseil", a expliqué la même source.

Il s'agit de MM. Djelloul Harouchi, Mohamed Laagab et Mohamed Abdenour Rabhi, nommés par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour un mandat de six (6) ans. Ce rapport a été adopté et, en conséquence, "la qualité de membre au Conseil de la nation des sénateurs concernés, a été validée". A la même occasion, le président du Conseil de la nation a félicité les nouveaux membres et leur a souhaité la bienvenue au sein de l'instance législative et "la pleine réussite dans l'accomplissement de leurs missions parlementaires", selon le même communiqué.

## DIGITAL AFRICAN SUMMIT D'ALGER

### Approche algérienne pour numériser l'Afrique (participant)

Une approche algérienne pour un meilleur ciblage des actions futures en termes de transformation numérique du continent africain a été mise en avant, jeudi au troisième et dernier jour des travaux du Digital African Summit à Alger. Intervenant sur le thème "Comprendre l'Afrique pour agir durablement", M. Ammar Soufiane, conseiller aux Affaires étrangères au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a qualifié la transformation numérique de priorité majeure pour les Gouvernements africains et les organisations régionales et internationales, à même de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Pour une meilleure efficacité de la transformation numérique de l'Afrique, "il faut opter pour une approche de cadrage et ciblage des actions à mener, à travers une segmentation de l'Afrique par zone", a-t-il expliqué.

"La démarche consiste à segmenter l'Afrique selon, notamment, le degré de digitalisation des pays, à identifier les dynamiques de groupes et aider les opérateurs économiques à mieux comprendre le marché africain,

notamment ses forces et faiblesses, pour asseoir des stratégies harmonisées et adaptées", a-t-il expliqué.

L'approche algérienne prend en considération le degré de digitalisation, l'accès à l'électricité (intimement lié au développement technologique des pays) et de revenu de chaque pays ainsi que son emplacement côtier ou enclavé. Le continent a ainsi été partagé en 4 groupes à savoir "Champions" (11 pays d'Afrique du Nord, dont l'Algérie, et d'Afrique australe), "Suiveurs" (12 pays d'Afrique de l'Est et Afrique de l'Ouest), "Potentiel à développer" (10 pays d'Afrique de l'Ouest) et "Potentiel à consolider" (22 pays), a détaillé M. Soufiane.

Selon lui, la zone "Champions" comprend les pays majoritairement côtiers, bénéficiant de l'accès aux câbles sous-marins en fibre optique, disposant d'une bonne infrastructure de télécommunications, un taux élevé d'accès à internet (66,3% contre une moyenne africaine de 37%) et sont leaders en e-commerce et les services de cybersécurité y sont relativement développés. La zone "Suiveurs" compte des pays enclavés dont les revenus sont faibles, disposant de peu d'infrastructure pour l'accès à la téléphonie, mais sont leaders dans les services de

cybersécurité. Ils présentent, toutefois, une disparité dans l'utilisation de l'internet entre les zones urbaines et suburbaines. La zone "Potentiel à développer" comporte des pays à faible infrastructure de télécommunications, un service de cybersécurité très limitée mais un accès au téléphone mobile relativement élevé (94,2%). Pour ce qui est du segment "Potentiel à consolider", les pays africains de cette zone disposent d'une très faible infrastructure de télécommunications, d'utilisation du mobile, d'accessibilité à Internet et de l'usage des services numériques.

L'intervenant a estimé que les pays de la zone "Champions" peuvent jouer un rôle d'effet de levier d'entraînement pour les autres régions notamment en matière d'interconnectivité, alors que les pays "Suiveurs" doivent nécessairement être accompagnés dans le développement des infrastructures. Plus de 1.200 décideurs, une centaine d'entreprises et startups exposantes, issus d'une vingtaine de pays d'Afrique, ont pris part depuis lundi dernier au "Digital African Summit", qui a pour objectif de regrouper les acteurs africains du secteur pour envisager ensemble l'édification de projets futuristes sur le continent et ailleurs dans le monde.

## JUSTICE

### La création des tribunaux administratifs d'appel, "une garantie essentielle" pour le bon fonctionnement de la justice (Tabi)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, jeudi à Alger, que la création des tribunaux administratifs d'appel était "une garantie essentielle" pour le bon fonctionnement de la justice. S'exprimant lors de la cérémonie d'installation des présidents des tribunaux administratifs d'appel et des commissaires d'Etat près ces tribunaux, au siège du Conseil d'Etat, M. Tabi a précisé que "la création des tribunaux administratifs d'appel consolide le principe du double degré de juridiction qui est l'un des piliers fondamentaux de la justice et une garantie essentielle pour le bon fonctionnement de la justice et partant réaliser un procès équitable et garantir le droit de défense". "Ces principes visent à réaliser la sécurité judiciaire et instaurer la confiance auprès des justiciables en donnant une chance à la personne lésée de porter son action devant ces juridictions en vue de s'assurer de l'intégrité de la décision rendue par les magistrats des tribunaux", a-t-il expliqué.

Il a rappelé que l'Algérie "a connu des haltes historiques importantes ces dernières années, dont l'amendement constitutionnel qui était le point de départ de l'édification des nouvelles institutions et qui a prévu une série de principes garantissant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la consécration de la protection juridique, le contrôle de l'activité des pouvoirs publics et l'introduction d'un système renforcé des droits et des libertés". Après la promulgation de la Constitution de 2020 et conformément aux dispositions de son article 179, "la justice administrative est entrée dans une nouvelle phase à travers la création de six tribunaux administratifs d'appel de deuxième degré de juridic-

tion en matière administrative dans les wilayas suivantes: Alger, Oran, Constantine, Tamansrasset, Béchar et Ouargla.

Il a affirmé à cet égard que "l'étendue géographique du territoire national et le volume des affaires portées devant la justice administrative et ses répercussions sur le justiciable, ont été pris en compte dans ce découpage, outre la rationalisation des dépenses publiques et des ressources humaines, ainsi que le rôle que jouera la justice électronique pour rapprocher les distances".

M. Tabi a également souligné que le juge administratif est "tenu autant que faire se peut de réaliser un équilibre entre les privilèges de l'autorité et les exigences des personnes", ce qui nécessite, dira-t-il, "la réunion de plusieurs éléments objectifs et subjectifs qui l'habilitent à s'acquitter de son rôle". Outre leurs compétences permettant de statuer sur les pourvois en appel contre les jugements et les décisions rendus par les tribunaux administratifs, les tribunaux administratifs d'appel ont également pour missions "l'élaboration de rapports annuels sur leur activité et celle des tribunaux administratifs". Ces rapports sont transmis au Conseil d'Etat qui les exploitera dans l'élaboration du rapport annuel à soumettre au Président de la République. Dans son intervention, la présidente du Conseil d'Etat, Mme Farida Benyahia, a affirmé que "l'installation des présidents des tribunaux administratifs d'appel et des commissaires d'Etat, intervient en application des dispositions de la Constitution de 2020 et en concrétisation des engagements du Président de la République en matière de protection des droits et libertés du citoyen, notamment dans le domaine de la justice administrative.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 7 décès et 197 blessés durant les dernières 24 heures

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 197 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié dimanche par la Protection civile. Le bilan de la Protection civile fait état également de 05 cas de décès par noyade, à travers les wilayas d'Oran, Annaba, Mostaganem, Tizi-Ouzou et Ain Defla. Les unités de la Protection civile sont intervenus pour repêcher le corps d'une personne âgée de 19 ans, à la plage "Les Dunes", commune et daïra de Ain Turk dans la wilaya d'Oran et pour repêcher le corps d'une autre personne âgée de 20 ans, à la plage dit "Rezki Rachid", commune et daïra d'Annaba. A Mostaganem, les unités de la Protection civile

sont intervenus pour repêcher le corps d'une personne âgée de 28 ans, entre la plage dit "Cap Evi" et la plage "Zina Bisha", commune Ben Abd El Malek Ramdan. A Tizi-Ouzou, le corps d'un adolescent de 16 ans a été repêché dans un barrage d'eau au village "Thala Khalil" de la commune et daïra de Beni Douala, alors qu'à Ain Defla, les unités de la Protection civile ont repêché le corps d'une personne de 28 ans d'une réserve d'eau située au Douar El Mardja, commune d'EL Main, daïra de Rouina. A noter aussi l'intervention des secours de la protection civile de la wilaya d'Alger pour l'évacuation du corps d'une (01) femme décédée asphyxiée et pour prodiguer les premiers soins à 05 autres personnes incommodées par le monoxyde de

carbone CO, émanant d'un chauffe bain, à la cité 2400 logements, commune de Baba Hacen, daïra de Draria. Les unités de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, à l'extinction de 08 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, Tizi Ouzou, Bordj Bou Arreridj, Constantine, Annaba, Tébessa, Ain Defla et Adrar. Ces incendies ont causé des gênes respiratoires à 06 personnes suite à l'incendie qui s'est déclaré dans un immeuble à la cité "Aimara Koriche", commune et daïra de Bordj Bou Arreridj, et des brûlures légères à 01 personne suite à l'incendie qui s'est déclaré dans un garage de réparation de véhicule à la cité "El Mabdoua", commune et daïra de Tébessa.

APS

## Condoléances

Très peiné par le décès de

### Baya Malika

le 3 juin 2022 à l'âge de 86 ans, l'équipe du quotidien DK News présente ses sincères condoléances aux familles Loukili et Baya. À Allah nous appartenons, à lui nous retournerons.